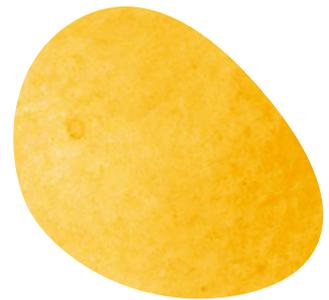


Rapport d'activité

2018





Sommaire

02 VYV Care en bref

04 Regards croisés

- 04 La parole à Stéphane Junique, Président de VYV Care, et Philippe Cotta, Directeur général de VYV Care

09 VYV Care, l'offre de soins et de services du Groupe VYV

- 10 Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre
- 14 L'engagement humain au cœur de notre ADN
- 16 Un projet pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain
- 17 Rester proche des besoins de chacun
- Les activités de soins et de services :
- 20 • le pôle soins
- 26 • le pôle accompagnement
- 34 • le pôle produits et services

41 Accompagner le développement des entités membres de VYV Care

- 42 VYV Care, une présence territoriale renforcée
- 45 Feuille de route, plan stratégique et stratégie métiers
- 46 Une organisation en mouvement, un accompagnement densifié

53 Les temps forts des instances

- 54 La gouvernance de VYV Care
- 56 2018 : une année d'engagement et de concertation
- 58 Délibérations du conseil d'administration 2018

VYV Care en bref

Premier réseau du secteur privé non lucratif en France, VYV Care est l'Union faîtière des structures d'accompagnement mutualistes qui porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services Groupe VYV.

1 700

ÉLUS

1,8*

MILLIARD D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

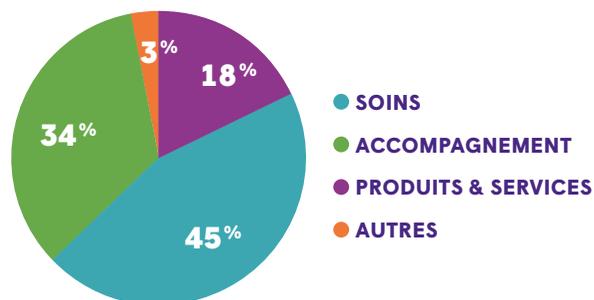
25 000

COLLABORATEURS

1 000

ÉTABLISSEMENTS
DE SOINS ET DE SERVICES

RÉPARTITION DU CHIFFRE
D'AFFAIRES



* dont 1,7 milliard d'euros sur le périmètre combiné Groupe VYV

3 PÔLES D'ACTIVITÉ



PÔLE PRODUITS & SERVICES

- Santé visuelle
- Santé auditive
- Matériel médical
- Transport sanitaire
- Funéraire
- Pharmacie

vyv
care

PÔLE ACCOMPAGNEMENT

- Enfance et famille
- Personnes handicapées
- Personnes âgées
- Services de soins et d'aide à domicile

PÔLE SOINS

- Médecine, chirurgie, obstétrique
- Soins de suite et de réadaptation
- Soins de premier recours, centres médicaux de santé
- Santé mentale
- Santé dentaire

Regards croisés

La parole à Stéphane Junique, Président de VYV Care,
et Philippe Cotta, Directeur général de VYV Care.



Dans un monde où progrès thérapeutique, inégalités d'accès aux soins et contraintes de financement se télescopent, VYV Care, l'offre de soins et de services du Groupe VYV, construit son projet avec méthode et conviction. L'union déploie une offre de soins de qualité, innovante, socialement performante, et s'attache à faire des sujets de santé de vrais sujets de citoyenneté.

QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX DE SANTÉ QUI IMPACTENT VOTRE ACTIVITÉ ?

Stéphane Junique : Notre modèle de protection sociale et notre système de santé sont confrontés à de multiples défis, parmi lesquels le vieillissement de la population, qui s'accompagne d'une perte d'autonomie croissante ; le développement des maladies chroniques ; le développement des risques psychosociaux au travail ; la complexité et le cloisonnement des dispositifs de financement de la santé ; et le creusement des inégalités sociales et territoriales, qui font que 60 % des Français ont ajourné leurs soins ou y ont renoncé durant les cinq dernières années.

Certains semblent aujourd'hui découvrir l'ampleur de ces inégalités alors que le récent grand débat national a montré l'importance que nos concitoyens accordent aux sujets de santé et de protection sociale. D'autres s'effrayent de ce qu'il va falloir déployer pour les réduire. Ces inégalités constituent un enjeu collectif auquel les pouvoirs publics ne peuvent seuls apporter des réponses. Chez VYV Care, nous sommes prêts à prendre notre part pour corriger ces inégalités. Notre action participe de l'intérêt général et de la cohésion sociale.

COMMENT PERCEVEZ-VOUS LES RÉFORMES ACTUELLES DU SYSTÈME DE SANTÉ ?

Stéphane Junique : Nous sommes en phase avec les différents volets de ces réformes, comme la prévention ou la coopération entre professions médicales. VYV Care entend également contribuer pleinement au plan gouvernemental « Ma santé 2022 ». Quant au reste à charge zéro, le Groupe VYV et ses mutuelles membres, et l'ensemble des structures de VYV Care, aux côtés de la FNMF, ont toujours milité et agi en sa faveur. Cette réforme est une avancée sociale qui va dans le sens de ce que nous défendons depuis toujours et bien évidemment, nous la soutenons.

Philippe Cotta : Le reste à charge zéro s'insère dans un système global. Prenons l'exemple des aides auditives : elles se développent car la miniaturisation progresse et influe sur la tolérance des patients, qui augmente. Comme le marché s'élargit, les coûts de fabrication baissent. Alors, le reste à charge zéro agit comme un levier supplémentaire pour déclencher l'achat. La même évolution systémique a lieu dans le domaine des soins dentaires. Tout cela est très positif.

FACE À CES ENJEUX, QUELS SONT LES ATOUTS DE VYV CARE ?

Stéphane Junique : VYV Care concilie développement et cohésion sociale ; cette cohérence nous distingue d'autres groupes. Notre projet mutualiste contribue réellement à la transformation de la société et à la démocratie sanitaire.



Philippe Cotta, Directeur général de VYV Care, et Stéphane Junique, Président de VYV Care.

Au sein de VYV Care, « mettre l'humain au centre », ce n'est pas qu'un slogan, c'est une réponse de qualité réaffirmée et mise en œuvre en permanence.

L'un de nos atouts réside aussi dans notre large palette de métiers, qui nous permet d'accompagner les personnes tout au long de la vie. De nouveaux métiers sont d'ailleurs venus enrichir récemment l'offre de l'union, apportés notamment par MGEN : la santé mentale et les centres de santé polyvalents. Tous ces métiers, nous les décloisonnons progressivement et déployons des parcours plus fluides afin de construire les solutions de demain.

Enfin, VYV Care est un acteur de santé de proximité, capable de s'adapter à la réalité des territoires. Il est perçu comme un opérateur de confiance, qui a fait la preuve de son utilité sociale.

Ce point est fondamental : nous sommes là pour bâtir des solutions au service de nos concitoyens, pour qu'ils deviennent acteurs de leur santé, car c'est leur première préoccupation. Ce qui suppose de rendre accessible le progrès thérapeutique à tous ceux qui en sont traditionnellement éloignés, comme nous l'avons toujours fait. C'est un des marqueurs de notre identité mutualiste.



Philippe Cotta, Directeur général de VYV Care.

« Notre modèle en lui-même est innovant car largement ouvert aux collaborations avec l'économie sociale et solidaire (ESS). »

Philippe Cotta : Un autre atout est notre appartenance au Groupe VYV. La mutualité a vécu depuis les années 1990 des mutations profondes : le nouveau Code de la Mutualité, la concentration de l'assurance mutualiste, la réglementation européenne et nationale tendent à séparer les métiers d'assureur et d'offreur de soins. Avec la construction du Groupe VYV, nous faisons tout pour réunir ces métiers, qui, ensemble, rendent l'action mutualiste plus forte.

Fort de ces atouts, notre projet a suscité de nouvelles adhésions en 2018 : l'Union Territoriale Mutualiste de Lorraine, la Mutualité Française Eurélienne et Loirétaine, l'association Mutualistes sans frontières, l'Association pour la promotion des personnes sourdes, aveugles et sourdaveugles (APSA) et les unions de gestion Jules Verne et La Sagesse. Notre approche transverse séduit, car elle privilégie les synergies et revisite ainsi le modèle mutualiste. Nous sommes désormais présents sur 76 départements avec plus de 1 000 établissements de soins et de services.

APRÈS LA CRÉATION DU GROUPE VYV EN 2017, 2018 A ÉTÉ UNE ANNÉE DE DÉVELOPPEMENT MAIS AUSSI DE STRUCTURATION POUR L'UNION VYV CARE.

Philippe Cotta : Nous avons mis en œuvre notre feuille de route 2018, et engagé notre réflexion stratégique à l'horizon 2020-2023. Elle sera élaborée au cours de l'année 2019 et viendra s'imbriquer dans la démarche stratégique du Groupe VYV.

Pour répondre aux enjeux de notre feuille de route, nous avons travaillé sur l'organisation des instances politiques et managériales de l'union. VYV Care se développe rapidement et nous veillons à rester fidèles à nos valeurs et plus particulièrement à préserver nos liens avec les réalités du terrain assurés par nos élus garants de la démocratie.

C'est dans ce cadre que nous avons mis en place le Parlement de l'offre de soins et de services cher à Stéphane : une instance de concertation et de débat qui associe plusieurs fois par an les représentants locaux aux grands chantiers de l'union.

De même, au plan organisationnel, nous avons décidé de structurer nos métiers en trois pôles : soins, accompagnement, produits et services. Nous avons créé une direction autonomie. Des évolutions ont eu lieu dans les domaines des projets et méthodes, des achats, de la maîtrise des risques et de la communication.

« VYV Care est un acteur de santé de proximité capable de s'adapter à la réalité des territoires. Il est perçu comme un opérateur de confiance, qui a fait la preuve de son utilité sociale. »



Stéphane Junique, Président de VYV Care

Nous avons également avancé dans la structuration en régions avec plusieurs entités membres de VYV Care en Pays de la Loire, Bretagne et Centre-Val de Loire. Faire région va nous permettre de gagner en lisibilité et en efficacité économique, pour nous préparer à relever les grands défis de demain. Nous avançons posément, en laissant les acteurs de chaque modèle régional en définir les contours, en cohérence avec le projet de VYV Care évidemment.

EN QUOI L'INNOVATION EST-ELLE UN MARQUEUR DE VYV CARE ?

Philippe Cotta : L'innovation est partout dans notre projet. Dans nos établissements nous promovons une approche intergénérationnelle active, comme sur le site des Noisetiers, à Angers, où un EHPAD connecté, un centre maternel et une micro-crèche sont rassemblés et partagent des projets.

Nous avons également mené tout au long de l'année 2018 une réflexion sur l'habitat accompagné. Résultat : un modèle VYV Care duplicable et adaptable dans les territoires, qui va ouvrir de nouvelles perspectives pour le maintien à domicile. Autre exemple, nous avons défini et mis en œuvre un nouveau concept pour les magasins optique et audio, pour les centres dentaires, et d'autres projets se préparent.

Notre modèle en lui-même est innovant car largement ouvert aux collaborations avec les structures de l'ESS. Avec le monde académique, nous réfléchissons pour demain, comme le montre le partenariat entre la Mutualité Française Centre-Val de Loire et l'Université de Tours avec la création du premier living lab dédié à la compréhension des enjeux sociaux et sociétaux de l'intelligence artificielle en santé.

Stéphane Junique : La force de VYV Care et de son projet dans le Groupe VYV, c'est sa capacité à avoir un temps d'avance pour anticiper les besoins et son exemplarité dans le mouvement mutualiste. L'innovation, c'est notre carburant, notre fil rouge, ce qui nous permettra de nous différencier et de créer la confiance. Les chantiers 2018 ont montré que nous savions innover, nous allons continuer.



VYV Care, l'offre de soins et de services du Groupe VYV



**Offre de soins et de services
du Groupe VYV, VYV Care est au cœur
de la stratégie du premier acteur mutualiste
de santé et de protection sociale en France.
Son ambition est de développer une offre
de soins innovante au plus près des territoires.
Une offre socialement performante,
de qualité, ouverte à tous sans distinction,
adaptée aux besoins des adhérents
des entités du Groupe VYV
et, plus largement, de tous les publics.**

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre



À sa création, en septembre 2017, le Groupe VYV est devenu le premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Fort du regroupement de 14 mutuelles et groupements dédiés à tous les secteurs professionnels, le Groupe VYV s'est engagé à apporter des réponses innovantes aux multiples enjeux de la protection sociale tout en restant ancré dans le mutualisme.

Un groupe ouvert et fédérateur

Le Groupe VYV s'organise autour de trois unions qui structurent les relations entre le groupe et les mutuelles qui le composent.

- **Une Union Mutualiste de Groupe (UMG), Groupe VYV**, qui pilote la stratégie globale du groupe, exerce des missions de contrôle et coordonne sa mise en œuvre.

- **Une Union de Groupe Mutualiste (UGM, VYV Coopération)**, qui assure la coordination politique ainsi que l'échange de moyens et d'expérience entre les membres de l'UGM.
- **Une Union faitière des services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM), VYV Care**, qui porte la stratégie du Groupe VYV concernant les activités sanitaires, sociales et médico-sociales.

« Notre offre de soins et de services est résolument moderne dans ses approches, ses réalisations et ses ambitions. »



Thierry Beudet

Président du Groupe VYV

Chiffres clés

11 millions de personnes protégées

45 000 collaborateurs

10 000 élus locaux et militants dont près de 2 600 délégués élus parmi les adhérents

88 000 entreprises, collectivités ou institutions clientes

1 000 établissements de soins et de services

10 milliards d'euros de chiffre d'affaires* (écosystème Groupe VYV)

8,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires combiné

Dont périmètre assurantiel Groupe VYV :
6,9 milliards d'euros

Dont offre de soins et de services :
1,7 milliard d'euros

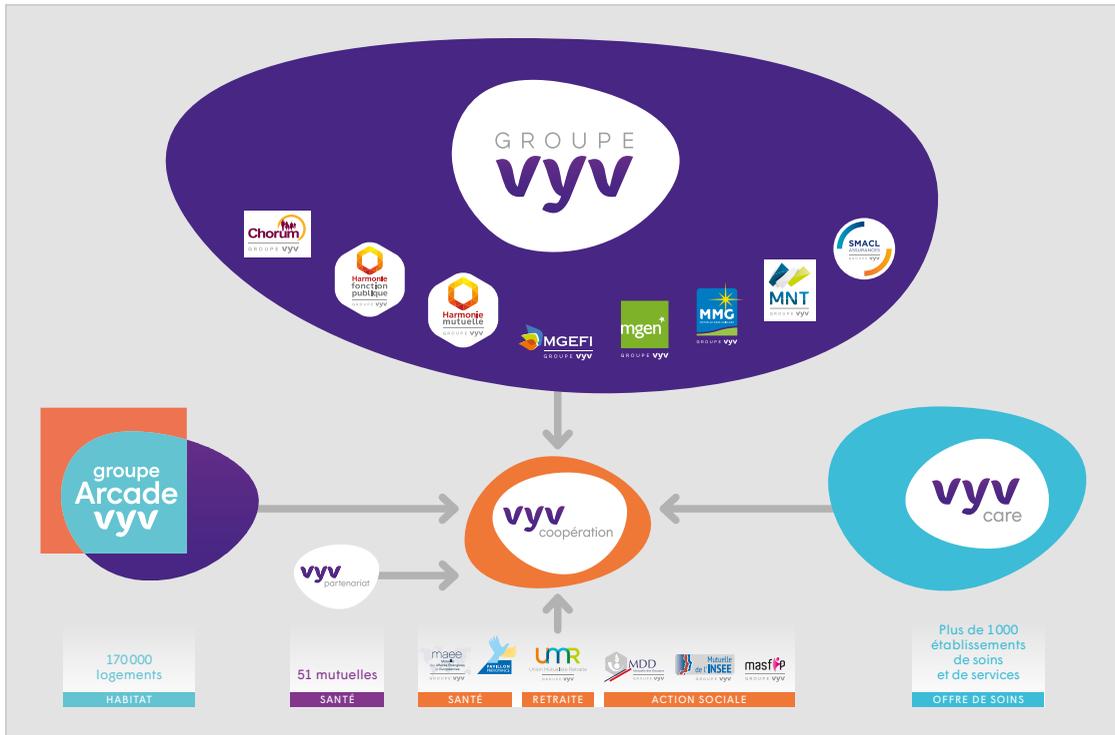
* incluant une évaluation du CA des entités de l'UGM VYV Coopération

L'offre de soins et de services : un marqueur fort de notre identité.

L'ADN mutualiste, c'est d'être au service des personnes accompagnées. Notre offre de soins et de services est un marqueur fort de cette identité. À travers sa promesse mutualiste, le Groupe VYV s'est engagé à répondre aux défis qui touchent l'ensemble des Français et influent sur la vie des adhérents. Pour cela, il doit notamment être en mesure de proposer des parcours de santé et des services d'accompagnement tout au long de la vie, en s'appuyant sur VYV Care et ses activités.

Notre expertise est précieuse : elle nous donne toute légitimité pour parler de pair à pair avec les professionnels de santé. Nos établissements et activités sont de formidables laboratoires d'expérimentation qui nous permettent de faire des propositions aux pouvoirs publics sur tous les sujets de santé. Dans toutes nos activités dites de « Livre III », nous avons toujours su nous transformer, innover et investir, pour préparer l'avenir.

Nous devons veiller, au sein du Groupe VYV et plus largement du mouvement mutualiste, à préserver l'excellence de nos pratiques et nos spécificités ainsi qu'à garantir la pérennité de nos activités, dans un contexte où nous sommes un acteur majeur de la mise en œuvre des réformes en cours du système de santé. Dès lors, nos responsabilités sont multiples : prévoir l'évolution des métiers au regard des tendances lourdes qui s'imposeront au système de santé ; anticiper l'émergence de nouveaux acteurs en renforçant une stratégie partenariale, notamment avec le secteur de l'économie sociale et solidaire ; continuer à innover avec des solutions toujours plus personnalisées, pour des patients de plus en plus impliqués dans la gestion de leur santé.



De nouvelles entités

L'année 2018 a permis de fédérer d'autres acteurs autour du projet porté par le Groupe VYV.

Chorum : pilier ESS du Groupe VYV

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Groupe VYV compte Chorum parmi les mutuelles de son UMG. Cette affiliation est l'expression d'une volonté forte d'offrir aux branches, aux structures et aux salariés de l'économie sociale et solidaire une gamme de produits et de services complète.

Création du Groupe Arcade-VYV

Au terme d'un rapprochement initié en mai 2018, le Groupe VYV et le Groupe Arcade (4^e bailleur social français) ont créé le Groupe Arcade-VYV. Objectif : construire un modèle unique et innovant d'habitat social au service du mieux-vivre.

VYV Partenariat

L'Union de Groupe Mutualiste Agrume Groupe VYV, devenue VYV Partenariat le 29 janvier 2019, s'est par ailleurs étoffée en accueillant sept nouvelles mutuelles.

SMACL Assurances : la référence assurance dommages et biens du Groupe VYV

L'affiliation de SMACL Assurances à l'UMG Groupe VYV est effective depuis le 1^{er} janvier 2019. Pour la première fois, une mutuelle d'assurances rejoint une UMG constituée par des mutuelles de santé.



Stéphane Dedeyan

Directeur général du Groupe VYV

VYV Care, une force pour notre modèle

Lors de la tournée des régions que j'ai eu l'occasion de réaliser, j'ai d'abord été impressionné par l'extraordinaire engagement des équipes que j'ai rencontrées.

Un engagement qui se traduit dans l'attention portée aux patients, résidents et clients, dans la qualité des soins offerts dans les établissements, tout autant que dans les réalisations innovantes qui sont mises en œuvre.

J'ai également été frappé par l'ampleur des défis à relever dans l'ensemble des activités : cloisonnement et fragilité des financements, difficultés de recrutement de certaines professions médicales et paramédicales, impact des nouvelles technologies sur les prises en charge, déploiement de parcours de santé dans les territoires...

Tous ces atouts et ces défis m'ont amené à m'interroger sur la manière d'intégrer au mieux et plus étroitement nos activités soins et services et nos activités d'assurance, au niveau local comme au niveau national. Nous devons articuler au mieux nos rôles respectifs, et parfois partagés, de producteur, assembleur et distributeur de services.

« VYV Care apporte des réponses concrètes et uniques au plus près de l'adhérent. C'est une force de notre modèle. »

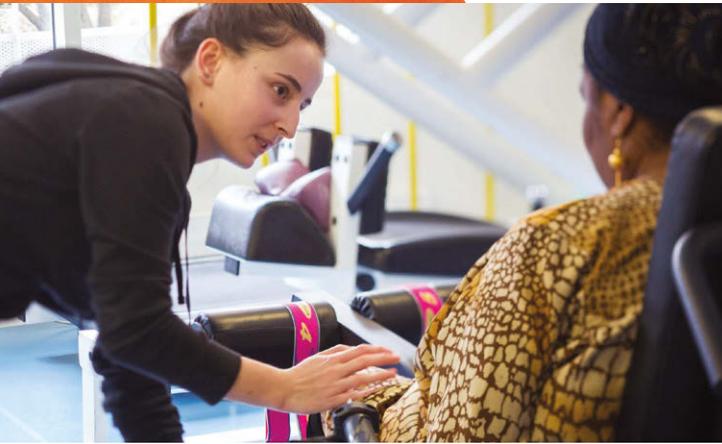
VYV Care apporte des réponses concrètes et uniques au plus près de l'adhérent. C'est une force de notre modèle. VYV Care occupe donc une place centrale dans la stratégie du Groupe VYV ; c'est un levier unique de différenciation dont nous devons absolument valoriser l'empreinte sociale, économique et sociétale, auprès des pouvoirs publics comme des citoyens, pour porter plus haut encore notre ambition collective de transformation sociale de notre pays.

ZOOM

Stéphane Dedeyan a succédé à François Venturini début 2019

François Venturini a assuré la direction générale pendant la phase de préparation du Groupe VYV, puis dès sa création le 13 septembre 2017. Sous son impulsion, le groupe a été créé, son organisation mise en place, ses fondations consolidées.

L'engagement humain au cœur de notre ADN



Forte de l'engagement humain de 25 000 salariés, VYV Care est le premier opérateur non lucratif d'offre de soins et de services et le principal acteur mutualiste dans ce domaine.

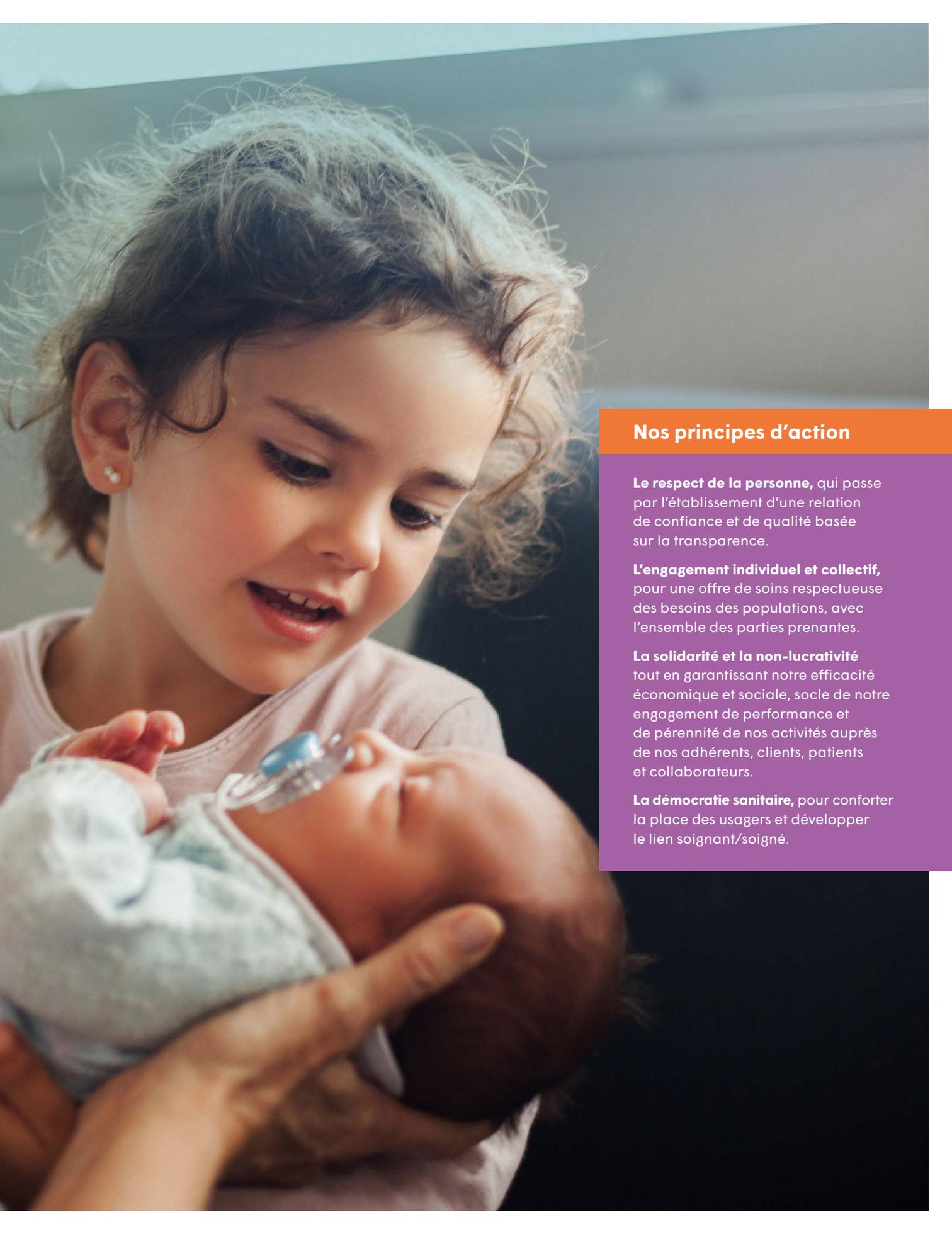
VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services du Groupe VYV, dont elle constitue un maillon central, différenciant et structurant.

C'est au plus près des territoires, à travers sa pluralité de métiers et au service de ses entités membres, que son ambition se concrétise : développer une offre de soins et de services de qualité, innovante, socialement performante ouverte et accessible à tous.

Résolument mutualiste, VYV Care place l'humain au centre de ses préoccupations, décisions et actions, et prépare l'avenir :

- En anticipant l'évolution des métiers au regard des tendances qui imposent une transformation des systèmes de santé, des prises en charge et accompagnements des populations et davantage de coopération entre les acteurs de santé de proximité.
- En innovant, en développant des parcours de santé inédits et en investissant dans les nouvelles technologies pour construire les solutions de demain (télémédecine, robotique médicale, e-santé...).
- En s'engageant dans la prévention et le dépistage, pour contribuer à éviter ou à limiter les risques d'accident et de maladie et œuvrer au maintien ou à l'amélioration de la santé et de la qualité de vie.

« Développer une offre de soins et de services innovante au plus près des territoires. »



Nos principes d'action

Le respect de la personne, qui passe par l'établissement d'une relation de confiance et de qualité basée sur la transparence.

L'engagement individuel et collectif, pour une offre de soins respectueuse des besoins des populations, avec l'ensemble des parties prenantes.

La solidarité et la non-lucrativité tout en garantissant notre efficacité économique et sociale, socle de notre engagement de performance et de pérennité de nos activités auprès de nos adhérents, clients, patients et collaborateurs.

La démocratie sanitaire, pour conforter la place des usagers et développer le lien soignant/soigné.

Un projet pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain

Être utile à tous et à chacun

Présente dès sa constitution sur plus de la moitié du territoire, VYV Care participe à la réduction des inégalités économiques, sociales et territoriales dans l'accès aux soins. VYV Care apporte des solutions, tout au long de la vie, à ses patients, résidents et clients, qu'ils soient ou non adhérents des mutuelles qui composent le Groupe VYV, ou usagers de ses services.

Innover au service du mieux-vivre

Les expertises mutualisées et les compétences implantées dans les territoires permettent à VYV Care d'être un véritable espace de recherches et un centre d'innovations médicales, technologiques et sociales dans le domaine de la santé.

Incarner la performance mutualiste dans le monde de demain

VYV Care met l'exigence de performance sociale et économique au premier rang de ses préoccupations. Forte de son modèle de pilotage qui allie vision nationale et proximité avec les territoires, VYV Care veille à ce que ses offres soient de qualité et au plus juste prix.

Prendre une part active à la dynamique du mouvement mutualiste

De par sa position de référent national d'offreur de soins et de services mutualistes, de son ouverture aux partenariats et du fort ancrage territorial de ses activités, VYV Care prend une part active à la vie et aux réflexions de la Fédération Nationale de la Mutualité Française. Cela afin de promouvoir les valeurs mutualistes et de porter des débats d'intérêt général sur la place publique. La culture de coconstruction est profondément ancrée dans l'union. Ainsi, les élus mutualistes contribuent pleinement aux orientations de VYV Care et participent à l'émergence de nouvelles offres.

ZOOM

Première Rentrée de l'innovation mutualiste

Hospi Grand Ouest

300 professionnels du secteur de la santé se sont retrouvés lors la Première Rentrée de l'innovation mutualiste, sur le thème du « parcours patient », une rencontre organisée par Hospi Grand Ouest à l'EHESP (École des Hautes Études en Santé Publique), à Rennes.

Au cœur de l'actualité de la réforme du système de santé, cette journée de conférences et tables rondes a nourri le débat sur un des axes majeurs de cette réorganisation : la prise en charge coordonnée tout au long du parcours du patient. Présentations d'innovations en santé, retours d'expérience de modèles étrangers et partage de réflexions sur la coordination et le financement des parcours ont permis d'y voir plus clair sur cette nouvelle approche transversale, visant, notamment, le décroisement entre les soins de ville et les soins hospitaliers.

Rester proche des besoins de chacun

VYV Care favorise la mutualisation des expertises et des moyens entre ses membres. Son attachement aux valeurs mutualistes et à une démarche de coconstruction contribue à réunir en son sein de nombreuses structures mutualistes (unions, associations, etc.).

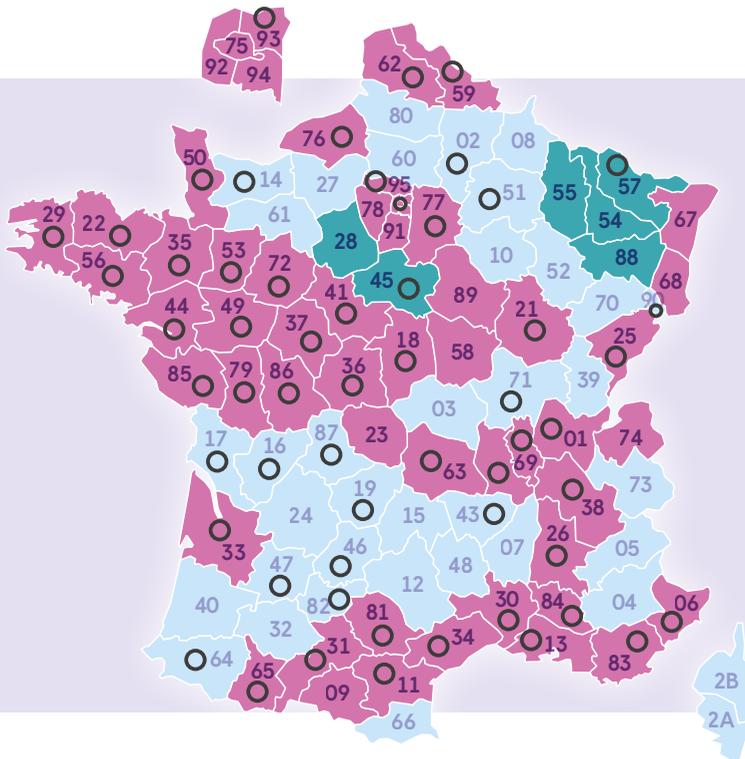
La politique d'ouverture de VYV Care se construit sur la base des lois de 2014 et 2016, qui ont ouvert l'économie sociale et solidaire aux unions mutualistes dites de « Livre III ». Cela se traduit par le développement de partenariats avec des associations et des fondations.

VYV Care : un modèle attractif et un maillage territorial densifié

VYV Care couvre un territoire de plus en plus vaste et, dans le même élan, élargit le champ de son offre de soins et de services. En 2018, de nouvelles structures ont rejoint VYV Care, qui est devenue un modèle attractif.

Ces nouvelles adhésions portent à près de 1 000 le nombre de structures de soins réparties dans 76 départements.

Les métiers de VYV Care sont regroupés en trois pôles – soins, accompagnement, produits et services.



1 000

structures de soins et de services d'accompagnement

Nos implantations

- Unions territoriales, mutuelles dédiées et associations
- Nouvelles unions territoriales ayant adhéré en 2018
- Harmonie ambulance (VYV ambulance), Harmonie Médical Service, Harmonie Habitat, Hospi Grand Ouest, SSR, La Cigogne, La Maison des Obsèques

S'engager pour lutter contre les déserts médicaux

L'extension de sa présence géographique est étroitement liée à la volonté du Groupe VYV, à travers son offre de soins et de services, d'améliorer l'accès aux soins pour tous et de lutter contre les déserts médicaux.

VYV Care est un partenaire des territoires pour développer une offre qui répond aux besoins. Pour y contribuer, les investissements dans les structures pluridisciplinaires de santé et de proximité sont renforcés, afin de densifier le maillage des services de soins et d'accompagnement mutualistes dans les territoires.

Développer ce réseau, impulser des solutions innovantes favorisant l'accès aux soins pour tous, partout où les opportunités se présentent et où les bonnes volontés se fédèrent contribue à réduire les inégalités persistantes d'accès aux soins.

La régionalisation au service de la performance

Dans le cadre de la structuration de l'offre de soins et de services du Groupe VYV, l'année 2018 a été notamment consacrée au déploiement d'une dynamique de régionalisation. L'objectif est de gagner en lisibilité, de modéliser l'organisation et la gouvernance pour proposer aux patients des parcours toujours plus fluides.

LES ENTITÉS VYV CARE

Unions Territoriales, mutuelles dédiées et associations

- MGEN Action Sanitaire et Sociale
- MGEN Centres de Santé
- MNAM OM

AUVERGNE

- Union Thiernoise des Mutuelles

BOURGOGNE

- Mutualité Française Bourguignonne – SSAM

BRETAGNE

- Mutualité Française Côtes-d'Armor
- Mutualité Française Finistère-Morbihan
- Mutualité Française Ille-et-Vilaine

CENTRE

- Mutualité Française Centre-Val de Loire
- Mutualité Française Eurélienne et Loirétaine
- Sphéria Val de France Actions

ÎLE-DE-FRANCE

- VYV Care Île-de-France

LORRAINE

- Union Territoriale Mutualiste Lorraine

NOUVELLE-AQUITAINE

- Mutualité Française Vienne
- Association APSA

PAYS DE LA LOIRE

- Harmonie Santé & Services Grand Ouest
- Mutualité Française Anjou-Mayenne
- Mutualité Française Sarthe
- Mutualité Retraite
- Mutuelles de Vendée
- Union Préviadiès de Services Mutualistes

SUD-EST ET SUD-OUEST

- Harmonie Santé & Services Sud-Est
- UMT Mutualité Terres d'Oc
- Association SCAPA
- Mutualistes Sans Frontières Solidarité

Structures associées

- Harmonie ambulance (devenue VYV ambulance)
- Harmonie Médical Service
- Harmonie Habitat
- Hospi Grand Ouest
- SSR La Cigogne
- La Maison des Obsèques



L'innovation digitale au service du mieux-vivre

L'e-santé, les objets connectés et la robotique sont déjà mis au service des seniors et des personnes en situation de handicap.

La télémédecine et la santé connectée permettent de repenser l'accompagnement thérapeutique des personnes.

Les professionnels de santé gagnent du temps en ayant facilement accès à toutes les données sur leurs patients, les patients isolés se sentent plus en sécurité, les résidents d'EHPAD ne sont plus tenus de se déplacer pour un contrôle médical. Autant d'exemples qui mettent en lumière combien l'innovation peut améliorer la prise en charge des patients à condition de l'accompagner de l'approche humaine apportée par les professionnels. De nombreux projets sont menés au sein de VYV Care, en EHPAD, établissements de soins, etc.

La prévention : un engagement d'aujourd'hui pour la santé de demain

Les actions de dépistage et de prévention constituent dans la stratégie de VYV Care et de ses entités un axe important des accompagnements proposés. La prévention contribue à éviter ou à limiter les risques d'accident et de maladie. Parce qu'il n'existe pas une seule forme de prévention mais une multitude de solutions, VYV Care les souhaite toujours plus solidaires, créatives, partenariales, s'adressant à chacun selon son besoin, à chaque âge de la vie.

ZOOM

La prévention au cœur de l'action mutualiste !

Harmonie Santé & Services Sud-Est / Mutualité Française Centre-Val de Loire / Mutualité Française Bourguignonne – SSAM / UMT Mutualité Terres d'Oc / Harmonie Santé & Services Grand Ouest / Mutuelles de Vendée / MGEN Action Sanitaire et Sociale

S'il est un sujet qui concerne chaque âge de la vie, c'est bien celui de la prévention ! En tant qu'acteur de soins, VYV Care la place au cœur de son action. Les nombreuses et diverses actions conduites sur les territoires en apportent la démonstration.

Le réseau de crèches Main dans la Main a mis en œuvre des actions de prévention au sein de son réseau : « 0/3 ans, 0 écran » et de prévention bucco-dentaire pour les jeunes enfants. Des journées de prévention dédiées à la petite enfance (alimentation, soleil, etc.) ont été organisées dans les structures d'accueil de Bourgogne. Par ailleurs, plusieurs autres sujets ont fait l'objet d'actions de prévention : dépistage visuel et sécurité routière pour les élèves de Béziers (34), prévention sur les risques liés au soleil en montagne en Ariège, dépistage auditif et optique pour les seniors à Châteauroux (36), ateliers prévention des chutes pour les seniors en Vendée et dans la Creuse. Ces événements visent à sensibiliser les citoyens à la pertinence de l'adage « mieux vaut prévenir que guérir » !

Soins

Quels que soient son lieu d'habitation, sa situation sociale et économique, ses origines, son âge ou son degré d'autonomie, chacun doit pouvoir accéder aux meilleurs soins.

Ouverts à tous, les établissements sanitaires de VYV Care proposent une large gamme de spécialités médicales. Au quotidien, ils conjuguent qualité des soins, innovation et démocratie sanitaire en coordination avec l'ensemble des acteurs du système de santé.

Ils entendent attirer et fidéliser les meilleurs professionnels et experts pour toujours mieux soigner et accompagner les patients.





ZOOM

La qualité des soins : une priorité

Pour VYV Care, la qualité des soins est un enjeu majeur. Cet objectif permanent se traduit par une démarche d'amélioration continue qui va bien au-delà du simple respect des recommandations des bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

Outre les actions engagées au titre des démarches réglementaires de labellisation et de certification, la qualité des soins réside aussi dans l'engagement de l'ensemble des professionnels à porter une attention de tous les instants aux besoins individuels du patient, quel que soit son âge. Cela nécessite d'organiser, de coordonner et d'optimiser les parcours et filières de soins en lien avec les autres acteurs du réseau : médecine de ville, structures d'accompagnement au domicile, dispositifs de soutien aux aidants...

De la même manière et dans la continuité, la volonté de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue passe par l'encouragement de pratiques innovantes.

L'innovation au service des patients

Les nouvelles technologies sont utiles à plusieurs titres et les établissements de VYV Care s'en emparent pour les mettre avant tout au service des patients. Elles contribuent à l'amélioration de la qualité des soins (téléconsultation, lutte contre la douleur, réduction du stress...).

L'innovation, en particulier numérique, permet de poursuivre la relation au patient même s'il n'est plus sur le lieu de soins, ce qui optimise la personnalisation et l'efficacité des prises en charge. À titre d'exemple, l'application mobile Mon coach ortho, qui accompagne l'enfant et ses parents au jour le jour tout au long du traitement orthodontique, s'inscrit dans cette dynamique et vise à optimiser les soins.

S'engager pour une qualité des soins certifiée

MGEN Action Sanitaire et Sociale et centres de santé

En février 2018, le réseau sanitaire et médico-social MGEN a défini cinq grands engagements qualité portant sur l'ensemble de ses activités : assurer la sécurité des patients/résidents, offrir un accueil convivial et efficace, garantir la démocratie sanitaire, agir ensemble contre la douleur et assurer des parcours de prise en charge et de vie efficaces. À terme, l'objectif est de labelliser chacun de ces engagements, dont les référentiels seront construits en concertation avec les patients et usagers. La procédure de certification démarrera dès 2019 par l'axe « agir contre la douleur ». Dans ce domaine, MGEN joue notamment la carte de l'innovation numérique. Ses établissements testent ainsi une application mobile connectée spécifiquement dédiée au suivi et à la mesure de la douleur ainsi que des dispositifs de réalité virtuelle visant à diminuer stress et sensations douloureuses.

De plus, les innovations technologiques peuvent, dans un contexte économique contraint confronté au manque de professionnels de santé sur certains territoires, être un levier pour répondre aux attentes des populations.

Les téléconsultations, en établissements sanitaires ou médico-sociaux, permettent aux résidents et aux patients d'avoir accès à des consultations spécialisées, hospitalières, sans déplacement, et aux professionnels de bénéficier de l'avis d'experts.



Mon coach ortho, la première application mobile dédiée à l'orthodontie.



Carole Dechamps

Présidente de la commission mixte Soins

Une dynamique transversale pour concevoir de nouveaux parcours de soins

La commission mixte Soins réfléchit à des propositions de parcours répondant aux situations les plus fréquemment rencontrées par les adhérents tout au long de leur vie. Des réflexions qui s'inscrivent dans la promesse mutualiste. Au cœur de cette promesse, les parcours de soins occupent une place primordiale car il s'agit d'accompagner les adhérents tout au long de leur vie et de leur parcours. Cet accompagnement doit être conçu de manière globale, en assurant une présence dans les parcours de prévention, de bien-être, de soins de santé... et plus largement de vie. Notre volonté est de travailler sur les offres de prestations coordonnées dans lesquelles sont inclus des services et des parcours accessibles à tous. Plus précisément, il s'agit de réfléchir à une gestion prospective et coordonnée de la prise en charge.

Nous avons d'abord travaillé sur la sémantique du mot « parcours », identifiée en termes de diagnostic, de soins, d'évaluation en incluant la prévention et l'éducation thérapeutique. Le parcours a été élargi à la notion d'accompagnement et de services, ce qui implique la mise en œuvre de partenariats, mais aussi et surtout de synergies avec les activités du Livre II. L'objectif est de proposer des parcours dans une optique « full services » afin d'accompagner sur l'ensemble des temps de vie les adhérents.

Ce positionnement doit nous conférer un rôle de « tiers de confiance » dans un système de santé complexe grâce à des plateformes

ZOOM

Fonds de dotation de Kerpape : 1^{ère} levée de fonds pour le centre « de la reconstruction »

Mutualité Française Finistère-Morbihan

Instrumentalisation d'un véhicule de l'auto-école pour les patients porteurs de séquelles cognitives, création d'un département innovation et recherche, rénovation d'un espace d'accueil, et de rencontre, sont quelques-uns des projets soutenus par le fonds. En 2018, la 1^{ère} levée de fonds a déjà permis de collecter 30 000 €.

Situé à Ploemeur (près de Lorient), le Centre Mutualiste de Kerpape est un établissement de soins de suite et de réadaptation qui accueille des adultes et des enfants présentant des affections de l'appareil locomoteur, neurologiques et neuromusculaires, cardiovasculaires et respiratoires ainsi que des grands brûlés.

Le Centre place l'innovation technologique et l'innovation sociale au cœur de sa stratégie de développement. Soutenu par des entreprises, des personnalités et des particuliers, le fonds de dotation a pour ambition de contribuer au financement de projets permettant de promouvoir les nouvelles technologies au service du soin et de l'autonomie, d'agir pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap, de soutenir la recherche médicale, etc.

<https://www.fonds-kerpape.bzh/>

innovantes de contact, qui nous permettront de réinventer la relation à l'adhérent.

Des unions expérimentent déjà ce type de modalités que nous allons recenser pour proposer une modélisation à déployer sur d'autres territoires.

Je crois, par ailleurs, à l'importance de développer la transversalité avec les autres commissions mixtes pour mettre en œuvre les propositions.

** Les commissions mixtes composées d'élus mutualistes et de collaborateurs impulsent, suivent et promeuvent les principaux projets de l'Union VYV Care.*



Le maillage territorial et la collaboration entre les acteurs

La coordination entre les professionnels de santé est désormais une nécessité. Non seulement elle renforce la capacité du système de soins à proposer des services adaptés aux besoins de chacun, mais elle permet également de relever des défis spécifiques, comme la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques ou confrontés à la perte d'autonomie.

La densité du maillage territorial de VYV Care lui donne l'opportunité de participer et même d'initier de nouvelles alliances entre les professionnels de santé, les paramédicaux, les collectivités territoriales, les ARS ou encore les structures sociales. Autant d'alliances qui permettent d'apporter des réponses inédites et d'expérimenter de nouveaux dispositifs au bénéfice des personnes.

Dans la même optique de coordination, c'est tout naturellement, que les professionnels du pôle soins travaillent de manière privilégiée avec les autres acteurs de VYV Care (structures et établissements médico-sociaux, biens et services dans les domaines de l'optique, de l'audioprothèse, du funéraire, du matériel médical, du transport sanitaire, etc.).



VYV Care Île-de-France
Télééducation : le centre
Paris Est prépare l'avenir



ZOOM

Les cliniques d'Hospi Grand Ouest récompensées par les prix PARI 2018

Hospi Grand Ouest

Les huit projets présentés par les cliniques d'Hospi Grand Ouest ont reçu un Prix Avenir Recherche Innovation (PARI) 2018. Lancée par la Fondation de l'Avenir et la Mutualité Française et imaginée comme un véritable laboratoire d'innovation, cette récompense valorise les démarches de recherche et les actions innovantes conduites au sein de l'hospitalisation mutualiste.

Sur les 26 prix accordés au niveau national, le fait que huit ont été attribués aux établissements du groupe mutualiste Hospi Grand Ouest illustre sa volonté d'être force de proposition pour de nouvelles offres de soins. Les cliniques du groupe mutualiste ont en effet à cœur d'imaginer de nouvelles approches pour développer des parcours fluides, personnalisés et sécurisés, en garantissant toujours proximité et qualité des soins sur son territoire (Bretagne et Pays de la Loire).

Récupération améliorée après une chirurgie, robot pour la rééducation, ateliers éducatifs, nouvelles solutions thérapeutiques, patients connectés, filière grossesse physiologique, formation e-learning : c'est autour de ces thématiques très variées, que les équipes d'Hospi Grand Ouest se sont mobilisées, et force est de constater que leur engagement a été récompensé !



Démocratie sanitaire : défendre les droits du patient

Favoriser la concertation entre patients, familles et soignants dans le but d'améliorer la qualité des soins et, plus globalement, le fonctionnement du système de santé : telle est la vocation des démarches de démocratie sanitaire dans lesquelles les établissements de VYV Care sont pleinement engagés.

Au-delà des obligations légales relatives aux droits des patients, ils veillent à mettre en œuvre des actions visant à donner au patient les moyens d'être acteur de sa prise en charge et aux professionnels d'améliorer leurs pratiques, tout en tissant un lien de confiance entre soigné et soignant. Les commissions des usagers (CDU) et les conseils de vie sociale (CVS) réunissent représentants des usagers et personnels de santé afin que l'information soit réellement partagée par tous, à tous les niveaux.

Le défi du recrutement et de la fidélisation des professionnels

Dans certains métiers ou certains territoires, recruter et fidéliser les professionnels de santé est particulièrement complexe. Les difficultés rencontrées, parfois récurrentes, pénalisent considérablement l'activité des établissements et nuisent, au final, à l'accès aux soins.

Pour faire face à cette réalité, VYV Care s'est engagée dans une politique des ressources humaines ambitieuse, en mettant en avant ses atouts.

Du fait de l'étendue de son réseau et de son implantation nationale, VYV Care est en mesure d'offrir aux professionnels de nombreuses opportunités d'évolution et de mobilité.

Ses valeurs mutualistes de bienveillance, de confiance et de non-lucrativité sont résolument attractives. De même, sa capacité à répondre aux préoccupations et aspirations individuelles par des statuts adaptés est reconnue. Enfin, VYV Care met à la disposition des professionnels une solide offre de formations afin de les accompagner dans une dynamique de formation continue.



ZOOM

Un plan national de recrutement des chirurgiens-dentistes

VYV Care déploie un plan ambitieux pour recruter des praticiens dans ses centres dentaire

Dans un contexte de pénurie, les différentes entités membres de VYV Care affichaient en 2018 plus de 30 postes de chirurgiens-dentistes vacants. Pour faire face à cette situation, plusieurs actions ont été mises en œuvre par la direction nationale santé dentaire : la création d'un site web dédié, www.recrutement-dentaire.fr, avec géolocalisation des centres dentaires sur Google Maps, une présence renforcée sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Youtube) et les sites de recrutement spécialisés.

À cela s'ajoute un dispositif de cooptation interne dans lequel tout recrutement validé d'un candidat (chirurgien-dentiste...) adressé par un collaborateur de l'entreprise se traduit par une prime.

Enfin, un sondage réalisé auprès de plus de 300 praticiens de l'entreprise pour recueillir leur avis sur l'exercice de leur activité a mis en évidence plusieurs atouts de VYV Care : le travail en équipe, la qualité du plateau technique, un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, davantage de tranquillité d'esprit, une plus grande stabilité professionnelle... Sont autant d'éléments à faire valoir auprès des candidats !

www.recrutement-dentaire.fr



Mutualité Française Centre-Val de Loire
Bois-Gibert anticipe la cardiologie
du futur



Éric Chenut

vice-Président délégué de VYV Care

L'innovation : un état d'esprit, un défi éthique

L'innovation trouve d'abord sa source dans les savoirs, savoir-faire et savoir-être des personnels médicaux et soignants, dans leur capacité à fournir le bon soin au bon moment, ou encore à accompagner sereinement le retour à domicile des personnes les plus fragiles. Au-delà, ce sont tous les acteurs de la chaîne (incluant les personnels administratifs, de restauration...), qui peuvent contribuer à l'innovation. L'innovation est avant tout un état d'esprit. Elle constitue donc un ferment pour la marque employeur, confortant l'attractivité de nos établissements.

L'innovation n'a de sens, et ne constitue une plus-value pour VYV Care, VYV et ses mutuelles, que si elle est accessible à tous. En aucun cas elle ne doit créer de fractures, ni renforcer les inégalités économiques, territoriales et sociales dans l'accès aux soins. Simplifier les parcours des patients, mieux accueillir, mieux informer, sans engendrer de coûts supplémentaires... : l'innovation doit avoir une valeur d'usage réelle pour les assurés, adhérents, patients et professionnels de santé. De fait, nous sommes au rendez-vous de ce défi lorsque VYV Care développe, avec les professionnels de santé, des applications digitales en optique et en dentaire, pour renforcer l'accompagnement des personnes.

Cependant, l'innovation revêt aussi des enjeux éthiques. Usage des données, intelligence artificielle... il est impératif de créer les conditions de la confiance. Dans les établissements de VYV Care, c'est en articulant les démocraties sanitaire, participative, numérique, que nous permettrons au patient d'être véritablement acteur de sa santé et d'exprimer ses souhaits de façon éclairée, et de les faire respecter, quels qu'ils soient.



ZOOM

Investir et innover dans le champ de la santé mentale

MGEN Action Sanitaire et Sociale

Partout en France, les établissements MGEN promeuvent une conception résolument ouverte et inclusive de la santé mentale et développent une offre de soins complète (prévention, dépistage, soins, réadaptation et réinsertion...). En 2018, de nombreux exemples ont témoigné de la volonté de MGEN d'étendre ses activités et d'innover dans ce champ d'expertise majeur.

Les travaux de reconstruction de l'établissement MGEN de La Verrière (78) ont franchi une étape clé, grâce à la mobilisation et à la coopération de tous les acteurs internes. Les bâtiments psychiatrie seront les premiers à entrer en fonctionnement en 2019. À Rouen, l'établissement MGEN a repris le mandat de gestion d'une association dont l'objet est de lutter contre l'isolement et de prévenir le suicide et sa récurrence chez les jeunes. De son côté, l'établissement de Rueil-Malmaison (92) s'est vu confier le secteur psychiatrique de la ville de Neuilly-sur-Seine, contribuant ainsi aux objectifs de l'ARS de relocaliser les secteurs afin de rapprocher lieux de soins et de vie. Enfin, avec le soutien de l'établissement MGEN de Bordeaux (33), le dispositif « Pass' Mirail » de prévention du soin psychique des adolescents et jeunes adultes a remporté le trophée innovation de la Fehap* dans la catégorie « pratiques professionnelles et innovations médicales ».

* Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs.

Accompagnement

Dans certaines circonstances de la vie (perte d'autonomie, handicap mais aussi parentalité), les personnes et les familles ont besoin d'un soutien particulier et de solutions spécifiques pour gérer le quotidien, maintenir leur qualité de vie ou préserver leur santé. Grâce à son expertise, ses structures médico-sociales, sa large gamme de services et son réseau de partenaires, le pôle accompagnement de VYV Care est à leurs côtés pour les aider à vivre au mieux chaque étape et à aborder l'avenir plus sereinement.





Christine Pouliquen-Sina

Présidente de la commission mixte
Accompagnement

Inventer nos propres modèles en fédérant nos structures

Le champ de la commission mixte Accompagnement recoupe des enjeux essentiels des politiques publiques : l'autonomie et le maintien à domicile, mais aussi la prévention à tous les âges de la vie, y compris auprès des plus jeunes pour compenser les déterminismes sociaux. Les réflexions qu'elle a menées ont déjà abouti à des propositions concrètes.

Notre commission est là pour veiller à la mise en place de parcours qui répondent aux besoins des personnes à chaque moment de leur vie. L'objectif est de travailler de manière transversale avec l'ensemble des métiers concernés, pour jouer pleinement notre rôle d'acteurs de protection sociale. Par exemple, pour favoriser le maintien à domicile, il s'agit de mieux articuler les interventions du champ médico-social avec les services à domicile et de centrer l'organisation du parcours sur les besoins des personnes, et non l'inverse !

En 2018, nous avons étudié un concept d'habitat accompagné destiné aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, se situant à mi-chemin entre le domicile et l'EHPAD, où le locataire bénéficie d'un logement adapté avec espaces et services communs. Un cahier des charges et un modèle économique ont été définis. C'est finalement un principe adaptable à la situation de chaque territoire, qui a été retenu. En 2019, nous porterons notre attention sur d'autres sujets considérés comme prioritaires par VYV Care. Cela pourrait être un projet d'EHPAD hors les murs, qui fonctionne comme une plateforme de services pour des personnes vivant chez elles, et, bien sûr, la petite enfance.

ZOOM

Accueil des personnes âgées autonomes : ouverture de la résidence Ékip'âge de Dinan

Mutualité Française Côtes-d'Armor

La résidence Ékip'Âge de Dinan est la première expérience de Mutualité Française Côtes d'Armor qui s'inscrit dans le cadre de l'habitat social accompagné pour les personnes âgées autonomes.

Située dans le centre-ville, la résidence propose 36 logements adaptés qui accueillent des personnes de plus de 60 ans autonomes dans leur vie quotidienne, en répondant aux contraintes liées au vieillissement. À titre d'exemple, les cheminements au sein des logements sont optimisés, les aménagements sont facilitateurs (volets roulants électriques, chemins lumineux chambre/toilettes, etc.).

Un service d'accompagnement social favorise le lien social et la vie au quotidien.

La résidence est dotée d'une salle commune à disposition de l'ensemble des locataires. Un salarié appelé « Ékipier » est présent 24 heures par semaine et des intervenants proposent des prestations complémentaires (activité physique, informatique, art floral...).

Fin 2018, soit une année après son ouverture, le taux d'occupation était de 86 %. Actuellement, 26 femmes, huit hommes et deux couples y logent. 70 % des résidents ont plus de 80 ans.



Ce travail en commission est incroyablement riche : dialogue élus/professionnels, questionnement sur nos pratiques, repérage de nos points forts, interconnexion des métiers... Nous sommes une vraie force de réflexion et de proposition.

** Les commissions mixtes, composées d'élus mutualistes et de collaborateurs, impulsent, suivent et promeuvent les principaux projets de l'Union VYV Care.*

Accompagner les personnes âgées et leurs aidants

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur : en 2040, la France devrait compter 10,6 millions de personnes de 75 ans et plus, soit 4,5 millions de plus qu'en 2018. Acteur de services de soins et d'accompagnement, VYV Care est engagée pour répondre aux besoins des personnes âgées et de leurs proches et leur apporter des solutions de qualité, innovantes, adaptées aux besoins de chacun et aux spécificités des territoires.

Information, accompagnement à domicile, soins, soutien et hébergement : VYV Care investit de multiples champs d'intervention, et adapte en permanence son réseau d'établissements et sa gamme de services, en propre ou en partenariat, pour relever les défis liés au vieillissement. VYV Care développe de nombreux services visant à préserver l'autonomie et à favoriser le maintien

et l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. Répondant notamment aux besoins des plus de 60 ans soucieux de continuer de vivre à leur domicile le plus longtemps possible, VYV Care veille, par ailleurs, à accompagner au mieux la grande dépendance lorsqu'elle apparaît. Elle accorde également un intérêt particulier au soutien des aidants.

ZOOM



Accompagner le projet de vie des résidents en EHPAD

*Sphéria Val de France Actions
Mutualité Française Centre-Val de Loire
MGEN Action Sanitaire et Sociale*

Au sein de VYV Care, une attention particulière est portée au maintien des liens sociaux et au bien-être des personnes âgées. De nombreuses initiatives sont menées dans des EHPAD en complément des soins.

Les Relais Cajou de Touraine ont un partenariat avec le musée des Beaux-Arts de Tours. L'enjeu est de faciliter l'accès à la culture pour les usagers, et de travailler sur des approches d'art-thérapie.

De son côté, l'établissement La Vasselière, à Monts (37), accueille une artiste plasticienne qui réalise des ateliers avec les résidents. Ces créations ont fait l'objet d'un vernissage : un travail primé par la direction régionale des affaires culturelles.

Les EHPAD de Sphéria Val de France Actions développent une approche Snoezelen* pour les résidents des unités de vie spécialisées atteints de maladies neurodégénératives. L'EHPAD La Source (45), a quant à lui un projet de jardin thérapeutique au sein de son unité de vie spécialisée. MGEN expérimente des pratiques de médiation animale auprès de personnes âgées. Autant d'initiatives qui créent des liens, donnent un sens et stimulent positivement les résidents en leur offrant une large palette d'activités quotidiennes qui agrémentent les journées de tous.

* L'approche Snoezelen est une démarche d'accompagnement basée sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ».



Mutualité Française Bourguignonne – SSAM
**Inauguration du Vill'âge Bleu®
de Brinon-sur-Beuvron : des logements
adaptés aux seniors**



OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES PERSONNES ÂGÉES

Favoriser le maintien à domicile

Lieux de vie et services adaptés

- Vill'âge Bleus
- Résidences autonomie
- Résidences services
- Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) jour-nuit
- Services d'aide à domicile (SAAD)
- Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASSAD)
- Équipes spécialisées Alzheimer (ESA)
- Logements intergénérationnels
- Protection juridique et aide à la gestion budgétaire

Programmes et dispositifs de prévention spécifiques

- « Le numérique au service du bien-vieillir »
- Ateliers bénéficiaires (GCSMS Passerelles domicile)
- Aménagement du logement

Solutions de soutien et de prévention de l'épuisement des aidants

- Plateformes de répit
- Accueil de jour (AJ)
- Hébergements temporaires (HT)
- Ateliers dédiés aux aidants (avec GCSMS Passerelles domicile)

Accompagner la grande dépendance

Structures d'accueil adaptées

- Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Pôles d'activités et de soins adaptés (PASA)
- Unités d'hébergement renforcées (UHR)

Travaux d'expérimentation de nouvelles solutions

- Living lab sur les EHPAD de demain
- Interventions d'infirmiers diplômés d'État de nuit en EHPAD

Dispositifs innovants de prise en charge du grand âge

Télé-médecine • Télésuivi des insuffisances cardiaques • Services à domicile • Consultations optique, dentaire, audio à domicile et en établissement • Consultations géro-psycho-geriatriques

ZOOM

Télé-médecine : les EHPAD mutualistes à la pointe

Mutualité Française Anjou-Mayenne

Mutualité Retraite

Mutualité Française Ille-et-Vilaine

MGEN Action Sanitaire et Sociale

Véritable levier d'accès aux soins, la télé-médecine connaît un essor important dans les EHPAD. Plusieurs projets illustrent le dynamisme des acteurs de VYV Care dans ce domaine.

L'installation d'équipements de consultations à distance vise à garantir l'accès aux soins primaires et secondaires pour les personnes âgées afin de limiter le recours aux urgences et de favoriser le maintien à domicile ou en résidence.

Au sein de Mutualité Retraite, sept EHPAD sont parties prenantes d'un projet de télé-médecine qui a pour partenaires le CHU de Nantes, la Clinique de l'Estuaire d'Hospit Grand Ouest et le centre hospitalier

de Saint-Nazaire. Pneumo cardio-vasculaire, troubles du comportement, pathologies et plaies complexes ou chroniques, sont les spécialités retenues.

La Mutualité Française Anjou-Mayenne a mis en place un dispositif auquel participent quatre établissements et le CHU d'Angers (49). Il concerne quatre spécialités : les maladies vasculaires, les plaies chroniques, la géro-psycho-geriatrie et la dermatologie.

Le projet TELEHPAD de la Mutualité Française Ille-et-Vilaine (mené avec l'ARS Bretagne) a été relancé au sein de quatre établissements. Les spécialités retenues sont les plaies et cicatrisations et la géro-psycho-geriatrie. Le dispositif est très sollicité pour des téléconsultations spécialisées de gériatrie et de médecine générale.

Enfin, deux EHPAD MGEN ont recours à un dispositif de téléconsultation, disponible 24 h/24. L'expérimentation a permis d'éviter environ 20 % d'hospitalisations de personnes âgées.

Soutenir les adultes handicapés et leurs proches

Acteur d'une société inclusive, VYV Care intervient pour promouvoir la capacité d'agir des personnes handicapées. Cela se caractérise par des accompagnements progressifs à l'acquisition de nouvelles autonomies, tant sur le plan social que médical, tout en respectant la liberté de choix de chaque personne : les réponses apportées doivent être adaptées à ses projets de vie.

ZOOM

1^{er} colloque international « Emploi accompagné » à Angers

Mutualité Française Anjou-Mayenne

« Expériences françaises, références étrangères, quels enseignements ? » : le colloque était co-organisé par le FIPHP* et le collectif Ici Angers, en partenariat avec le CReHPsy* Pays de la Loire et la Mutualité Française Anjou-Mayenne.

L'événement a réuni plus de 325 personnes et a rassemblé des chercheurs et des experts français et étrangers afin de tirer les premiers enseignements de ce dispositif spécifique



de soutien professionnel destiné aux personnes handicapées qu'est l'emploi accompagné.

Cette manifestation a été l'occasion, pour des associations et des professionnels de l'emploi accompagné dans les territoires, de partager leur expérience, les résultats observés et les freins qu'ils peuvent rencontrer.

L'emploi accompagné concerne au premier chef les personnes handicapées psychiques. Il consiste en un accompagnement dans l'emploi en milieu ordinaire passant par l'évaluation de la personne, de l'entreprise et du poste proposé, ainsi que par l'interface entre la personne handicapée et son environnement professionnel.

* FIPHP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

* CReHPsy : centre de ressources dédié au handicap d'origine psychique.



Harmonie Habitat
Guérande, dans un habitat solidaire
et écologique : le défi de l'habitat
participatif



OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES PERSONNES HANDICAPÉES

Accompagner l'insertion en milieu ouvert et promouvoir l'inclusion

Lieux de vie

- Logements adaptés
- Foyers de vie
- Résidences accueil
- Maisons relais
- Pensions de famille
- Habitat accompagné

Services dédiés aux personnes handicapées

- Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)
- Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)
- Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)
- Services de soins infirmiers à domicile, jour-nuit (SSIAD)
- Services d'aide à domicile (SAAD)
- Protection juridique adulte et aide à la gestion budgétaire

Emploi des personnes handicapées

- Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)
- Entreprises adaptées (EA)
- Emploi accompagné en milieu ouvert

Prendre en charge le handicap

Lieux de vie « permanents »

- Maisons d'accueil spécialisées (MAS)
- Foyers d'accueil médicalisés (FAM)
- Unités spécifiques au sein des EHPAD pour les personnes handicapées vieillissantes

Structures spécifiques

- Structures pour personnes atteintes de troubles envahissants du développement (TED)
- Structures pour personnes polyhandicapées
- Centre de ressources et structures pour accompagner les handicaps rares
- Instituts pour déficients visuels

Dispositif spécifique

Service d'accompagnement à la parentalité des personnes handicapées (SAPPH) – centre de ressources

ZOOM

Un accueil dédié aux personnes handicapées vieillissantes en EHPAD

Mutualité Française Vienne

Depuis 2014, l'EHPAD Le petit clos, à Mignaloux-Beauvoir (86), a développé une unité de vie spécifique qui propose 40 places d'hébergement permanent pour l'accueil des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique âgées de plus de 60 ans.

Cet EHPAD répond à un besoin important sur le territoire. En 2020, l'offre de l'EHPAD sera renforcée avec l'ouverture d'une unité pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV) destinée spécifiquement à l'accueil des personnes venant d'ESAT*.

** Établissement et service d'aide par le travail.*



Répondre aux besoins des familles

Au quotidien, les familles doivent répondre à de multiples préoccupations dont le panel très vaste évolue de façon continue au fil du temps. Face aux aléas de la vie et à la nécessité de concilier vie professionnelle et vie privée, les parents manquent parfois de repères pour trouver des accompagnements de proximité adaptés à leur besoin.

Face à ces problématiques aussi nombreuses que variées, VYV Care propose un large choix de solutions d'accueil et de soutien à la parentalité : des services pour répondre aux besoins de la petite enfance (crèches et multi-accueil), des filières dédiées à l'accompagnement des déficiences, qu'elles soient visuelles, auditives ou cognitives,

des plus jeunes. Par ailleurs, lorsqu'une famille est fragilisée, éclatée, déracinée, là encore, VYV Care propose des solutions adaptées au sein de structures accueillantes portées par des professionnels compétents en lien avec des partenaires de confiance.

ZOOM

Des cabanes multisensorielles à la crèche

Harmonie Santé & Services Sud-Est

La stimulation sensorielle est très importante pour les enfants qui expérimentent les sensations dès leur plus jeune âge. Étroitement liés entre eux, leurs sens constituent la première porte sur le monde qui les entoure.

Or, il est possible de développer plusieurs sens en même temps, au travers d'une seule activité.

À la crèche Les Crêtes de Valbonne, des cabanes sensorielles ont été construites, s'inspirant du principe des salles Snoezelen*. Chacune est dédiée à un sens : toucher, vue, ouïe et odorat. Elles ont été conçues dans le but de les accompagner dans le développement de leurs capacités sensorielles et l'éveil de leurs sens.

Les espaces sensoriels permettent la répétition de l'exercice qui donnera à l'enfant cette liberté d'agir selon sa force vitale intérieure en répondant aux besoins prépondérants de son stade de développement. Les matériaux choisis sont ceux utilisés dans la vie courante et font référence à la notion d'objets de vie pratique.

* L'approche Snoezelen est une démarche d'accompagnement basée sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ».





OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES ENFANCE ET FAMILLE

Répondre aux besoins des familles pour l'accueil des jeunes enfants

Structures d'accueil pour jeunes enfants

- Établissements d'accueil pour jeunes enfants (EAJE)
- Micro-crèches
- Assistantes maternelles
- Centres de protection maternelle et infantile (PMI)
- Relais assistantes maternelles (RAM)
- Pouponnières

Accompagner et prendre en charge le handicap de l'enfant

Structures d'accueil pour enfants handicapés

- Instituts médico-éducatifs (IME)
- Instituts d'éducation motrice (IEM)
- Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)
- Foyers
- Centres de vacances (accueil parents/enfants)

Services dédiés pour accompagner le handicap de l'enfant

- Services d'éducation familiale et d'éducation précoce (SAFEP)
- Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)
- Centres de ressources handicaps rares
- Offres/structures dédiées à la scolarisation des jeunes



ZOOM

Le SAPPH devient centre de ressources

VYV Care Île-de-France

Le service d'accompagnement à la parentalité des personnes ayant un handicap sensoriel et/ou moteur (SAPPH) accompagne les parents dès leur projet de conception jusqu'aux 7 ans de l'enfant.

Expérimental depuis 2010, le SAPPH, seul établissement en France de ce type, est devenu en 2018 « centre de ressources » par décision de l'agence régionale de santé (ARS) Île-de-France. La prise en charge est pluridisciplinaire (puéricultrice, sage-femme, psychologue, éducateur de jeunes enfants, assistante sociale).

Elle consiste en un accompagnement individualisé de puériculture adaptée dès la grossesse, au moment de la naissance, pendant les premiers mois de vie de l'enfant et jusqu'à ses 7 ans. L'équipe travaille dans une logique de partenariat avec les établissements sanitaires et médico-sociaux qui suivent les bénéficiaires de ses prestations afin de coordonner les soins et l'accompagnement.

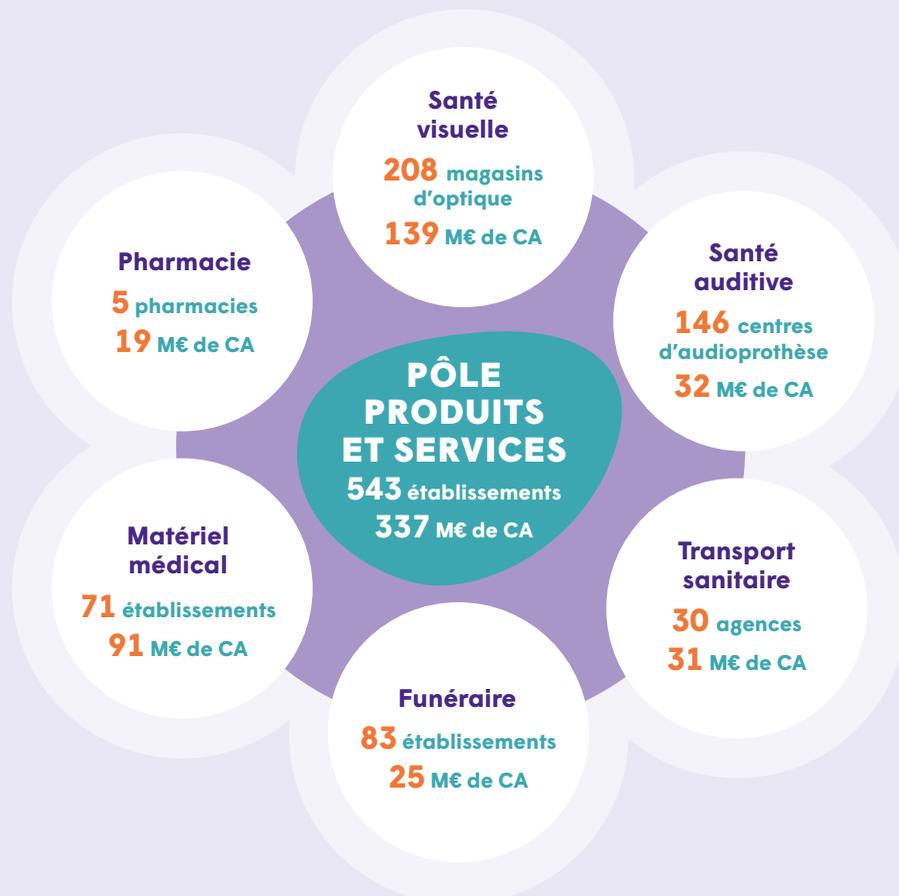
L'équipe du service s'engage dans une dynamique de transmission en formant et conseillant d'autres professionnels exerçant à domicile ou en établissement et s'inscrit dans la perspective du développement de dispositifs similaires au sein d'autres structures de VYV Care.



Mutualité Française Anjou-Mayenne
L'innovation intergénérationnelle
au sein du site Anne Frank à Angers

Produits et services

Tout au long de la vie, chacun se trouve concerné pour soi et/ou l'un de ses proches par la nécessité de porter des lunettes, de s'équiper d'aides auditives, d'utiliser du matériel médical, de se rendre en pharmacie, de faire appel à des services de transport sanitaire ou des services funéraires. VYV Care propose une offre de qualité aux meilleurs coûts distribuée par un réseau de professionnels engagés qui ont à cœur de répondre aux spécificités des besoins de chacun. Ses valeurs se nourrissent du mutualisme et de son histoire : expertise, engagement, responsabilité, bienveillance, proximité, intégrité.



Un maillage territorial adapté aux besoins de proximité

Lunettes, aides auditives, transport sanitaire, matériel médical, services funéraires : c'est à proximité des lieux de vie, où les clients ont besoin d'avoir accès rapidement et efficacement à ces différents produits et services, que VYV Care et ses entités développent et modernisent leurs points de vente.

Des réseaux de distribution performants

Performance économique et excellence opérationnelle sont garantes de la pérennité des réseaux et de la qualité des services proposés. Cette année, dans l'ensemble des activités, les équipes ont fait de la maîtrise des charges, de la mutualisation et de l'optimisation des achats les fils conducteurs de leurs projets.



Une approche mutualiste et différenciante de la relation commerciale

Le sens que VYV Care entend donner à l'ensemble de ses activités l'a conduite à porter un regard nouveau sur ses activités « commerciales » et se traduit par la mise en place d'un accueil et d'un accompagnement personnalisés, centrés sur le client et ses besoins et, bien sûr, d'une offre de qualité à juste prix.

ZOOM

JUSTE, une nouvelle marque de lunettes, solidaire et engagée

La toute nouvelle marque JUSTE sera distribuée exclusivement dans les magasins du réseau Visaudio, les Opticiens Mutualistes, à partir de mi-2019. Reflet des valeurs de responsabilité et de transparence, JUSTE est une marque en phase avec son temps, qui conjugue innovation, qualité, écoresponsabilité et style.

Ses montures labellisées d'origine France garantie sont le fruit d'un juste équilibre entre technicité et artisanat. Les collections sont issues d'un travail collaboratif avec les opticiens du réseau, qui en ont choisi les formes et les coloris afin de répondre parfaitement aux besoins des clients.



Conçue grâce au savoir-faire des équipes de VYV Care et en étroite collaboration avec les autres opticiens du réseau Visaudio, JUSTE incarne les valeurs et l'expertise des Opticiens Mutualistes. JUSTE se positionne comme la marque qui garantit l'accès à un équipement de qualité et au juste prix pour le plus grand nombre.



Santé visuelle et auditive : optimiser l'expérience client

Parce qu'une expérience positive favorise la confiance, les équipes font en sorte que la solution proposée à chaque client soit l'aboutissement d'un échange dont transparence et sincérité sont les maîtres mots.

Dans le domaine de la santé visuelle, la nouvelle relation client déployée dans l'ensemble des magasins d'optique s'attache bien sûr à concrétiser cette stratégie de différenciation basée sur le sens et les valeurs mutualistes.

Elle s'inscrit aussi dans une démarche plus globale de transformation, qui vise à renforcer la place d'acteur majeur de la santé visuelle de VYV Care, agissant sur la prévention et la prescription et déployant une large palette de solutions optiques. Plusieurs autres actions concourent à cette transformation : le déploiement du nouveau concept de magasin, le lancement de la marque distributeur JUSTE en lien avec le réseau national Visaudio, et la refonte complète de la chaîne d'achats et d'approvisionnement de VYV Care, qui implique la création d'une centrale unique à Saint-Herblain (44) en 2019.

Du côté de l'activité audition, la gestion de la relation client est également au cœur des préoccupations. Les collaborateurs ont expérimenté de nouvelles formations en e-learning visant à son optimisation. En parallèle, un travail collaboratif a permis de privilégier la valorisation de nouveaux services auprès des clients : télé-audiologie, offres complémentaires d'entraînement auditif, services à domicile et auprès des entreprises, etc. L'activité a également bénéficié des effets de la mutualisation des achats pour les aides auditives.

Une nouvelle marque pour les réseaux optique et audio : Écouter Voir

L'année 2018 a été consacrée à un travail de définition, de positionnement et de préparation du déploiement d'une nouvelle enseigne, Écouter Voir, du réseau Visaudio. Celui-ci se concrétisera au deuxième semestre 2019.

Écouter Voir (optique et audition mutualistes) se positionne comme l'enseigne d'optique et d'audition libre dans ses engagements et ses choix pour offrir le meilleur service à ses clients.

Adapter les offres au 100 % santé

D'ici 2021, certaines lunettes, soins dentaires, aides auditives seront pris en charge à 100 % par la sécurité sociale et les complémentaires santé, sans reste à charge pour les assurés sociaux.

En lien avec les mutuelles du Groupe VYV, l'ensemble de ses membres et les acteurs de terrain, VYV Care s'est résolument engagée dans la mise en œuvre de ces nouvelles mesures, et veillera dans ce cadre à adapter ses modèles économiques sans impacter la qualité de son offre.



Rose-Marie Minayo

Présidente de la commission mixte
Produits et services

Concilier économie et esprit mutualiste à l'heure du 100 % santé

Revisiter le modèle économique sans renier le positionnement politique : telle est la ligne de conduite de la commission mixte Produits et services qui, comme son nom l'indique, traite des activités commerciales de VYV Care. Deux activités, l'optique et l'audioprothèse, sont très directement concernées par la mise en place du 100 % santé.

Le rôle de notre commission est éminemment politique ; nous sommes avant tout un acteur global de soins militant, nous défendons l'accès aux soins de qualité pour tous, de façon équitable sur tout le territoire national. Nous devons concilier ce positionnement mutualiste avec nos activités commerciales, et l'inclure dans la fabrication de nos marges.

Un exemple : pour satisfaire au 100 % santé (que nous soutenons sans réserve !), il serait facile de réduire la qualité de nos lunettes pour conserver nos marges tout en baissant nos prix. Il n'en est pas question !

Sur les marchés de l'optique et de la santé auditive, particulièrement concurrentiels, nos modèles économiques sont évidemment bousculés par le reste à charge zéro. Le prix de vente des appareils auditifs va baisser sur trois ans, les marges vont donc se tendre et dans le même temps, le remboursement des mutuelles doit augmenter. Pour équilibrer nos structures et les préserver, nous devons donc modifier nos modèles.

Les opticiens mutualistes se déplacent en EHPAD : un vrai service de proximité

Mutualité Française Centre-Val de Loire

Accompagner le bien-vieillir, maintenir l'autonomie, répondre aux besoins des résidents : autant d'arguments justifiant l'intervention d'une opticienne spécialisée en basse vision au sein de l'EHPAD le Vasselière. C'est grâce aux Opticiens Mutualistes, qui répondent aux besoins de toute la population, que ce type d'intervention s'est mis en place très naturellement.

Ce dispositif, qui vise à apporter un vrai confort aux résidents, est en phase expérimentale. Les professionnels ont rencontré les familles des résidents pour expliquer la nature de leur intervention et donner plus d'informations sur le service proposé.



Nous nous sommes préparés en 2018 : nous avons déjà pris de l'avance avec nos conventionnements optiques et audios très novateurs. Les secteurs du matériel médical, du funéraire et du transport sanitaire se développent fortement en coordination avec l'ensemble de nos offres de services. Les pharmacies mutualistes, un secteur en évolution, pourraient constituer un accès aux soins de premier recours dans les zones défavorisées, un pivot pour nos services, c'est une piste à travailler. À partir de nos savoir-faire et de nos connaissances, à nous d'imaginer, de proposer, comme le ferait un think-tank.

** Les commissions mixtes, composées d'élus mutualistes et de collaborateurs, impulsent, suivent et promeuvent les principaux projets de l'Union VYV Care.*



Harmonie Médical Service : l'expert du matériel médical au cœur des parcours de soins

Une large gamme de produits et services

Avec l'évolution de l'espérance de vie et la nécessité de mieux accompagner le bien-vieillir, le marché du matériel médical se développe. Harmonie Médical Service s'adresse aux professionnels de santé, aux particuliers et aux collectivités et propose une large gamme de produits et services : conseils d'aménagement à domicile, essai et devis gratuit, livraison à domicile, etc.

Son offre répond aux besoins liés à l'aménagement de l'équipement pour faciliter l'autonomie et le maintien à domicile : produits de mobilité et de confort, déambulateurs, aides techniques quotidiennes, etc.

Harmonie Médical Service travaille en réseau avec les autres acteurs de VYV Care (services et établissements de soins, transport sanitaire, etc.), faisant la démonstration de la pertinence de l'offre globale de l'union.

L'année a été marquée par l'ouverture de trois agences et par les travaux préalables à la fusion entre les deux entreprises d'Harmonie Médical Service (Harmonie Médical Service Grand Est et Harmonie Médical Service Grand Ouest). Ce chantier, qui a mobilisé les collaborateurs, a permis d'anticiper les impacts liés à la fusion. Enfin, la construction d'une plateforme logistique de 2 300 m² qui centralise les commandes des 70 agences s'est achevée en 2018. Elle emploie 18 personnes.

Services funéraires : un réseau plus dense, une offre de services élargie

Premier réseau funéraire fondé par des mutuelles, La Maison des Obsèques a pour vocation de proposer l'accès à des obsèques dignes et respectueuses des volontés du défunt et de ses proches, à un prix juste et maîtrisé. Proximité, transparence, humanité et engagement sont les valeurs que ses équipes mettent en œuvre pour toujours mieux accompagner les familles. Au cours de l'année 2018, 11 nouvelles entreprises de services funéraires ont rejoint le réseau (45 agences) et deux nouveaux partenariats ont été conclus avec le pôle funéraire public.

Un nouveau concept architectural (conçu pour les agences et funérariums) traduit la promesse de La Maison des Obsèques – « Adoucir ce moment de la vie » – et met en avant les valeurs humaines portées par le réseau (proximité, transparence, humanité et engagement). En 2018, le concept a été déployé à La Baule (44) et Azay-le-Brûlé (79). Le déploiement se poursuivra tout au long de l'année 2019.

Une nouvelle offre de prévoyance obsèques

En complément, soucieuse de toujours mieux accompagner les familles à chaque étape de ce moment de la vie, La Maison des Obsèques a lancé sa propre gamme de cinq contrats prévoyance obsèques, qui s'adapte à tous les âges, tous les budgets et toutes les situations familiales.



VYV ambulance : extension du réseau, formation des professionnels

S'adapter aux évolutions du secteur

Dans un contexte économique et législatif en mouvement, Harmonie ambulance, devenue VYV ambulance, se doit d'être plus que jamais performante, ouverte au changement, prête à évoluer et à s'adapter.

Sur le secteur du transport sanitaire, les évolutions réglementaires et des modes de financement se traduisent notamment par une plus forte responsabilisation des établissements de santé dans le recours à ces prestations.

La poursuite de l'extension du nombre d'implantations en 2018, via des opérations de croissance externe (rachat d'entreprises) et le déploiement d'un réseau d'adhérents (dispositif de franchise) ont été des chantiers majeurs.

Par ailleurs, afin de proposer des services complémentaires à ses clients, VYV ambulance a créé son propre

organisme de formation au profit des entreprises, cliniques, centres de soins de suite et de réadaptation, crèches, adhérents mutualistes, etc.

Une équipe de formateurs sillonne le territoire et dispense des formations autour de la prévention des risques d'accidents du travail et des gestes de premiers secours.

L'année 2019 sera consacrée à la poursuite de la dynamique de croissance externe, au développement du réseau d'adhérents, ainsi qu'au déploiement de la nouvelle marque VYV ambulance.



ZOOM

Réseau d'adhérents VYV ambulance : confiance et savoir-faire

Concept novateur sur le secteur, la création d'un réseau d'adhérents de type « franchise » est une réponse de VYV Care aux besoins des entreprises de transport sanitaire. L'enjeu, pour les adhérents qui s'adosent au réseau VYV ambulance, est de préserver leur autonomie tout en bénéficiant de la marque et du bouquet de services proposé moyennant une redevance qui s'applique selon les options (outils d'optimisation des missions, de communication, de suivi RH, centrale d'achats, etc.).

Ce réseau constitue pour les entreprises indépendantes un atout majeur pour faire face aux changements qui impactent le secteur.

L'adhésion leur permet de sécuriser et d'optimiser leur activité en bénéficiant d'une offre de services différenciante alliant professionnalisme et savoir-faire. Rejoindre le réseau VYV ambulance consiste à s'engager sur le respect de bonnes pratiques telles que l'intégrité des patients, le respect des collaborateurs et la mise à jour de leurs compétences grâce à des formations, le respect de la réglementation et l'impulsion d'une culture de prévention. L'extension du réseau vient également répondre aux besoins des établissements de VYV Care, qui y trouveront une garantie de service et de qualité.



L'OREILLE
CONNECTÉE



Accompagner le développement des entités membres de VYV Care



Au service du développement de ses entités membres, VYV Care conduit des chantiers transverses et met à leur disposition une gamme d'outils et de services pour leur permettre de s'inscrire dans le projet de l'union. Elle les accompagne dans leurs missions au plus près des territoires et contribue à l'amélioration de leur performance économique et sociale.

VYV Care est engagée depuis sa création dans un modèle de regroupement unique et original caractérisé par une croissance constante de son périmètre et par le rôle d'offreur de soins et de services que lui confie le Groupe VYV.

Ancrage territorial, diversité des métiers et des composantes, expertises, capacité d'innovation, modernité des principes mutualistes, appartenance au nouveau Groupe VYV : VYV Care dispose d'atouts considérables.

L'enjeu de VYV Care est de gérer son développement ainsi que la complexité inhérente à son modèle tout en préservant la proximité et la démocratie, qui constituent les fondements de ses valeurs mutualistes.

L'engagement de VYV Care est de fédérer une communauté riche et diverse en veillant à la performance sociale ainsi qu'à l'équilibre économique des activités des entités membres. L'articulation avec les autres composantes du Groupe VYV contribue à la construction d'offres globales aux adhérents des mutuelles.

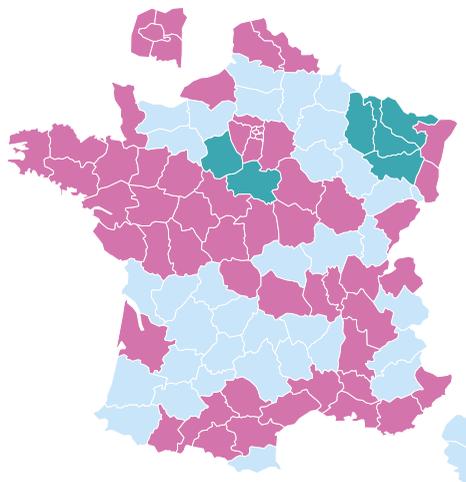
Afin d'accompagner son développement, l'Union VYV Care s'est attachée tout au long de l'année 2018 à poursuivre sa structuration et son organisation, à développer une politique de ressources humaines ambitieuse et à développer ses systèmes d'information.

VYV Care, une présence territoriale renforcée

De nouvelles adhésions en 2018

VYV Care agit au quotidien pour renforcer l'accès aux soins de l'ensemble de la population sur les territoires. L'adhésion de nouvelles entités atteste que le modèle proposé est attractif et répond à un véritable besoin.

Ces nouvelles adhésions – l'Union Territoriale Mutualiste de Lorraine, la Mutualité Française Eurélienne et Loirétaine – renforcent le maillage territorial et portent à plus de 1 000 le nombre d'établissements de soins et de services.



L'Union Territoriale Mutualiste de Lorraine regroupe 300 collaborateurs qui œuvrent pour les clients et résidents de ses 40 établissements de soins et de services (centres de santé visuelle, de santé auditive, et de santé dentaire, établissements de soins et de services pour personnes âgées).

La Mutualité Française Eurélienne et Loirétaine, avec ses 125 salariés, gère des magasins d'optique et d'audition, des centres dentaires et des relais d'assistantes maternelles.

L'originalité de VYV Care réside aussi dans l'ouverture à d'autres structures de l'ESS (associations, fondations, ONG, etc.), qui contribue au développement des offres et parcours de santé. À ce titre, l'APSA (Association pour la promotion des personnes sourdes, aveugles et sourdaveugles) et l'association Mutualistes Sans Frontières Solidarité ont rejoint VYV Care.

L'APSA est reconnue pour son savoir-faire en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap sensoriel avec ou sans troubles associés, de tous âges, qui présentent des situations dites « complexes » relevant du champ du handicap rare.

Treize établissements de soins et de services accueillent 300 jeunes et adultes, et emploient près de 380 salariés. L'APSA a souhaité rejoindre VYV Care pour consolider sa place en tant qu'acteur majeur sur le champ des déficiences sensorielles.

Enfin, la démarche d'adhésion à VYV Care des unions de gestion Jules Verne et la Sagesse, deux cliniques du groupe Hospi Grand Ouest, va permettre la représentation au conseil d'administration de VYV Care de cet acteur majeur des soins de l'ouest de la France.



ZOOM

L'adhésion de Mutualistes Sans Frontières Solidarité au sein de VYV Care, l'affirmation d'un engagement humanitaire

Mutualistes Sans Frontières Solidarité (MutSFS) intervient en Afrique de l'Ouest depuis plus de 20 ans. Elle a été créée par les salariés de l'UES Convergence (unité économique et sociale entre la Mutualité Française Paca – SSAM et la Mutualité Française Paca). L'association s'attache à développer l'autonomie des populations locales, permettant ainsi aux professionnels volontaires de s'investir dans un projet porteur de sens. En 2018, 25 professionnels de santé de VYV Care, de la Mutualité Française Paca – SSAM et du CHU de Nice sont intervenus au Togo. Ils ont distribué plus de 600 kg de matériel médical, ils ont dépisté, soigné et équipé plus de 8 000 enfants. L'ONG est devenue un acteur de solidarité important au Togo, et développe sa présence avec des relations étroites avec les autorités locales. L'adhésion de MutSFS illustre la volonté de VYV Care d'élargir son réseau aux structures de l'ESS, et de renforcer son engagement humanitaire. VYV Care était déjà impliquée dans des projets au Bénin autour de l'optique (examens, équipement, etc.) et de l'audioprothèse (formation, dépistage...). En effet, les Mutuelles de Vendée sont partenaires de France Bénin Vendée, association à l'origine de la création de mutuelles de santé locales pour faciliter l'accès aux soins des populations.



ZOOM

La régionalisation : des régions fortes dans un groupe fort

Plusieurs entités membres de VYV Care sont engagées dans un processus de régionalisation qui consiste en un regroupement des activités de soins et de services d'accompagnement gérées par des unions territoriales, des mutuelles dédiées ou encore des structures associatives, sur un territoire régional. Ce mouvement s'inscrit dans une orientation forte portée par la FNMF.

Les enjeux de la régionalisation sont multiples : atteindre une taille critique de gestion et de développement au service de la qualité et de l'innovation, se conformer à l'organisation territoriale des partenaires, créer des opportunités de mobilité professionnelle élargies pour les collaborateurs...

Cette organisation a été actée dans la région Pays de la Loire. Elle est en cours en Bretagne et Centre-Val de Loire avec le regroupement, à terme, des entités membres de VYV Care présentes sur ces périmètres territoriaux.

Pays de La Loire : la régionalisation en marche !

*Harmonie Santé & Services Grand Ouest
Mutualité Française Anjou-Mayenne
Mutualité Française Sarthe
Mutualité Retraite
UPSM
Mutuelles de Vendée*

En novembre 2018, les délégués des mutuelles adhérentes à la FNMF dans les Pays de la Loire se sont réunis pour acter la création de l'Union régionale des services de soins et d'accompagnement mutualistes. L'union vise à s'adapter aux évolutions de l'environnement, à gagner en efficacité économique et en lisibilité.

Cette création s'inscrit dans une dynamique qui s'était d'ores et déjà illustrée par des initiatives concrètes telle que la conférence régionale de l'offre de soins et de services. Pour sa deuxième édition, l'événement avait réuni plus de 150 élus mutualistes au Mans fin 2017. Les élus, issus des territoires des Pays de la Loire, s'étaient projetés sur l'avenir des SSAM, faisant de ce moment un espace de rencontre, de débat, de coordination et de proposition.

« Notre souhait est d'homogénéiser la densité de nos services (...), de promouvoir l'innovation en matière de soins et de services sanitaires ou sociaux, (...) de regrouper nos compétences et renforcer nos pôles d'expertise pour toujours mieux répondre aux besoins des citoyens », a déclaré Thierry Trégret, Président de la nouvelle union régionale, à l'occasion de son assemblée générale constitutive.

Feuille de route, plan stratégique et stratégie métiers

CAP !, une démarche ancrée dans VYV Care

Initiée en 2014, CAP ! est une démarche qui répond à une volonté de définir des stratégies métiers qui puissent être partagées par l'ensemble des entités membres de VYV Care dans une optique de collaboration et de mutualisation des expertises.

CAP ! est une démarche adaptative qui tient compte des évolutions de l'environnement au sein duquel VYV Care évolue.

L'année 2018 a été consacrée à l'adaptation des feuilles de route métiers nationales, à leur déclinaison en feuilles de route métiers

régionales, à la mise en application de la coconstruction budgétaire, au partage et à la validation des propositions de la feuille de route 2019.

De la feuille de route au plan stratégique

Afin d'accompagner son projet et de répondre à ses enjeux, VYV Care s'est dotée pour l'année 2018 d'une feuille de route déclinée en six axes. Elle vient compléter les feuilles de route métiers existantes. En 2019, en lien avec le plan de transformation du Groupe VYV, VYV Care définira son plan stratégique en cohérence avec les ambitions portées par le groupe.



LES SIX AXES DE LA FEUILLE DE ROUTE

Tous nous mobiliser autour d'une identité forte

Créer de la transversalité opérationnelle

Accroître la performance économique et sécuriser le modèle

**vyyv
care**

Continuer notre développement

Développer les directions métiers

Simplifier les structures dans un cadre territorial

Une organisation en mouvement, un accompagnement densifié

Une gouvernance renforcée

La création du bureau a été actée en 2018 : il vient en appui du conseil d'administration, notamment pour la préparation des réunions.

Au sein de la gouvernance, la clarification de la comitologie et la création d'instances de débat et de concertation réaffirment le rôle des élus. La comitologie politique de l'Union VYV Care s'est construite autour de deux types d'instances : les comités et les commissions.

Les trois comités (audit, finances, statuts) sont des émanations du conseil d'administration de l'Union VYV Care. Ils sont composés d'administrateurs de VYV Care (exception faite du comité d'audit, qui peut accueillir des experts non administrateurs) ; ils sont dédiés au respect du cadre réglementaire et des bonnes pratiques de gouvernance.

Les commissions permettent l'animation politique de l'Union VYV Care et favorisent l'appropriation des sujets de l'union par les élus des mutuelles. Elles sont composées d'administrateurs de VYV Care et de représentants des métiers.

Trois commissions mixtes, une par pôle métiers (soins, accompagnement et produits et services), ont été créées en 2018.

Les commissions mixtes impulsent, suivent et promeuvent les principaux projets de l'union, en cohérence avec les activités des entités composant le Groupe VYV.

Instance de débat et de concertation, **le Parlement de l'offre de soins et de services**, qui réunit des délégués à l'assemblée et des collaborateurs de VYV Care, a tenu sa première session en 2018.

ZOOM

Le socle commun, un « guide » au service de notre ambition

Le socle commun est constitué des politiques, référentiels, outils et pratiques vers lesquels les entités membres s'engagent à converger dans le cadre de leur intégration et de leur développement au sein de VYV Care.

Ses objectifs sont multiples : mettre en œuvre une organisation adaptée au fonctionnement collectif, maîtriser les risques, partager l'expertise, mutualiser les outils, assurer une cohérence nationale tout en restant adapté aux besoins et défis locaux. En 2018, le socle commun a été formalisé afin

d'en favoriser la lisibilité et l'appropriation, mais aussi d'en garantir le déploiement. Il en ressort un document condensé reprenant les éléments constitutifs du socle pour chaque métier et fonction support. Sur cette base, chaque entité membre doit définir son plan de convergence en lien avec les directions nationales métiers et supports, puis organiser sa mise en œuvre et son pilotage. Toutes bénéficieront, dans ce cadre, d'un accompagnement spécifique de la part des directions de l'Union faîtière.



Structuration et organisation au service de la performance

VYV Care construit une offre de soins et de services d'accompagnement dont la pertinence et la qualité assurent une performance mutualiste globale, garante de pérennité et de développement. Pour y contribuer, VYV Care a fait évoluer son organisation tout au long de l'année 2018.

Une organisation en trois pôles métiers

Afin d'optimiser la lisibilité des activités des entités membres de l'Union VYV Care, une organisation en trois pôles métiers – soins, accompagnement, produits et services – a été définie et validée en conseil d'administration, pour une mise en place effective en 2019.

La création d'une direction nationale autonomie

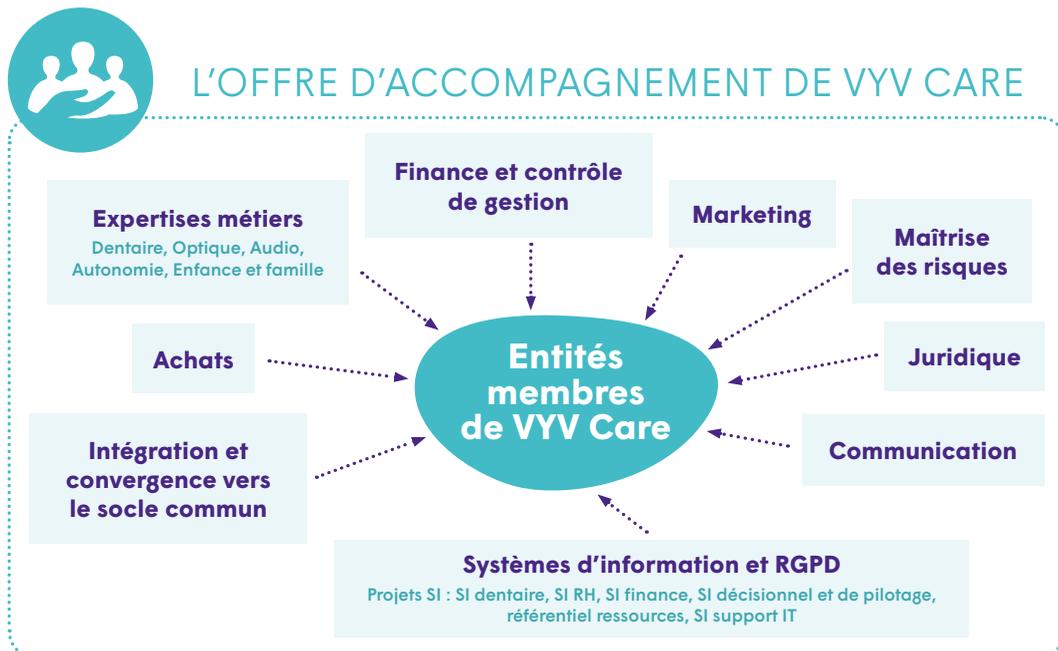
La direction nationale autonomie a été créée pour répondre à la forte croissance des activités médico-sociales au sein de VYV Care. Elle coordonne les activités des entités membres de VYV Care sur ce champ, autour du handicap et des personnes âgées.

La création d'une direction du pilotage stratégique projets et méthodes

Cette nouvelle direction a pour mission d'accompagner la direction générale et les directions nationales et régionales dans le pilotage et la mise en œuvre des projets stratégiques de VYV Care.

Des évolutions au sein de la direction du développement organisationnel et de la communication

Cette direction accompagne la mise en place de l'organisation et des modalités de fonctionnement prévues par la convention d'engagement, et a pour mission d'aider à faire passer les entités membres d'une logique d'adhésion à une dynamique d'appartenance.



L'année 2018 a été marquée par la création d'une fonction d'accompagnement de la transformation et d'une fonction communication digitale qui a permis de lancer VYV Care Info, un outil de communication interne digital, pour l'ensemble des 25 000 collaborateurs de VYV Care.

Achats groupés et maîtrise des risques

La création d'une fonction achats au niveau national a pour objectif de définir et de mettre en place une politique d'achats au sein de VYV Care, en lien étroit avec les entités membres, à travers une communauté de référents. La coordination avec la direction des achats du Groupe VYV et des différentes centrales d'achat mutualistes est également un enjeu important. La création d'une fonction maîtrise des risques vise à organiser et animer le dispositif de maîtrise des risques en garantissant l'application des politiques de gestion des risques, de contrôle interne et de conformité définies par le Groupe VYV.

Sa finalité est d'anticiper les risques (de nature stratégique et opérationnelle), de se prémunir contre leurs impacts, d'accompagner et sécuriser le développement des activités et d'améliorer la performance économique. Elle est aussi de contribuer à ancrer VYV Care dans le groupe via l'harmonisation progressive des pratiques de gestion des risques entre les entités membres.



Hospi Grand Ouest
primé au concours
risk management Sham

Création d'un comité de protection des données

Au sein du Groupe VYV, un comité de protection des données a été créé pour favoriser l'émergence d'une politique groupe harmonisée. Ce service veille à la mise en application du RGPD (règlement général sur la protection des données applicable depuis le 25 mai 2018). Un DPO (Data protection officer) mutualisé pour le Groupe VYV et VYV Care a été nommé en 2018.

Une politique RH dédiée à l'accompagnement des collaborateurs et à la valorisation des compétences

En 2018, les travaux ont été menés autour de quatre axes de travail.

Déploiement d'un dispositif de mobilité interne

En lien avec la politique RH du Groupe VYV, un dispositif de mobilité a été conçu. Ce dispositif comprend une charte de mobilité et un dispositif de partage des offres d'emploi entre l'ensemble des composantes du Groupe VYV. Pour VYV Care, le déploiement sera finalisé mi-2019.

Maintien et développement des compétences

VYV Care a investi dans le déploiement d'une plateforme de digital learning, « Vit@mine ». Elle permet aux salariés l'accès à des parcours de formation à distance qui viennent compléter les formations suivies en présentiel. Afin d'élargir l'offre de formations, la structuration d'une politique d'achats et la constitution d'une offre de formations en lien avec les directions nationales viennent en appui du maintien des compétences.



Dynamisation du dialogue social

L'année 2018 a permis d'étoffer le statut social de VYV Care sur son versant employeur. Des habitudes de dialogue social s'installent progressivement à travers le comité de sous-groupe VYV Care et la participation aux négociations menées au niveau du Groupe VYV.

La mise en œuvre du projet managérial

En 2018, une démarche de définition et de déploiement de l'identité managériale, qui s'inscrit dans l'axe « Tous, nous mobiliser autour d'une identité forte » de la feuille de route, a été engagée.

Le projet de politique managériale a été lancé lors du séminaire annuel des comités de direction de 2018. Il comprend plusieurs volets : l'élaboration d'une charte managériale et d'un référentiel de fonctions et de compétences managériales, le développement et l'accompagnement des managers, le système de management des ressources humaines destiné à l'action managériale.

Un système d'information qui se développe au service du projet commun

En 2018, VYV Care IT, la direction des services d'information de VYV Care, s'est réorganisée pour mieux servir ses clients internes. La création de la fonction de BRM (Business relationship managers) permet à chaque client interne d'avoir un interlocuteur unique qui s'attache à lui assurer une réelle qualité de service.

Avec le support de VYV Care IT, la DSI de VYV Care, le déploiement de projets de SI destinés à soutenir la performance des métiers s'est poursuivi.

Les outils de gestion et de pilotage au service de la performance globale

Visiodent, le SI dentaire

L'objectif est de répondre aux besoins des praticiens (de tous les centres des entités membres) en unifiant les méthodes et les processus métiers « dentaires » à jour des évolutions réglementaires les plus récentes. L'année 2018 a été consacrée au développement ainsi qu'à la mise en production des premières fonctionnalités de l'outil.

SAGE 1000, le SI finance

L'objectif est de déployer un système comptable homogène sur le périmètre des entités de VYV Care. L'année 2018 a été consacrée au déploiement de la solution SAGE 1000 au sein de Mutualité Retraite et de la Mutualité Française Anjou-Mayenne.

SYRAH, le SI RH

L'objectif est de doter la fonction RH ainsi que les équipes managériales d'un outil de gestion et de pilotage commun pour conduire les plans d'action en matière de formation, développement des compétences, gestion des parcours professionnels...

L'année 2018 a été consacrée aux premiers déploiements au sein des entités membres.

SPI, l'outil décisionnel au service du pilotage

L'objectif du programme décisionnel est de fournir des dispositifs de pilotage des stratégies métiers et des activités. Le déploiement a été poursuivi en 2018, notamment sur le périmètre finance.

Le référentiel ressources

L'objectif est de référencer l'ensemble des établissements et prestations de soins et services, de fiabiliser et de mettre à disposition les données de référence dans un outil commun et ce, dans une optique de transversalité opérationnelle entre les unions, VYV Care et le Groupe VYV. L'année 2018 a été consacrée à la réalisation d'un socle technique et d'un prototype fonctionnel. La solution sera opérationnelle en 2019.

Easyvista, le SI support aux utilisateurs des services IT

Afin d'améliorer le support aux utilisateurs, VYV Care IT a mis en place Easyvista.

L'objectif de l'application est de fiabiliser et d'industrialiser les processus SI (commande, incident, demande, facturation, etc.) en vue d'améliorer l'autonomie et le service apporté aux collaborateurs des entités membres. L'année 2018 a été consacrée au développement et à la mise en production du portail web et de la gestion des incidents.



ZOOM



Séminaire annuel du Codirs' Day 2018 : une édition tournée vers l'avenir

« Ce qui différencie VYV et qui rend crédible sa promesse, c'est vous tous. C'est cette offre de soins et de services que personne d'autre n'a été capable de réunir avec cette ampleur, ce professionnalisme et cette couverture », a déclaré Stéphane Dedeyan aux participants du Codirs' Day 2018, qui a réuni 170 managers de VYV Care. Stéphane Dedeyan a également partagé sa vision du Groupe VYV à cinq ans, qui devra répondre à trois enjeux majeurs : la construction d'une offre groupe, innovante et fluide, d'accompagnement personnalisé au mieux-vivre, la solidité économique, et la définition d'une culture commune par le travail ensemble. VYV Care constitue un atout majeur pour répondre à ces enjeux.

Au cours du séminaire, Philippe Cotta a présenté la feuille de route de VYV Care qui alimente ce projet d'engagement envers les populations accompagnées. Des ateliers animés par les collaborateurs de l'Union faïtière et des entités membres ont illustré des initiatives qui contribuent à sa mise en œuvre.

Les participants ont travaillé à la définition des principes d'action managériaux destinés à faire évoluer les pratiques pour accompagner les collaborateurs dans la transformation des métiers. Rendez-vous a été pris pour l'édition 2019 du Codirs' Day pour capitaliser sur les avancées du chantier managérial !



Les temps forts des instances



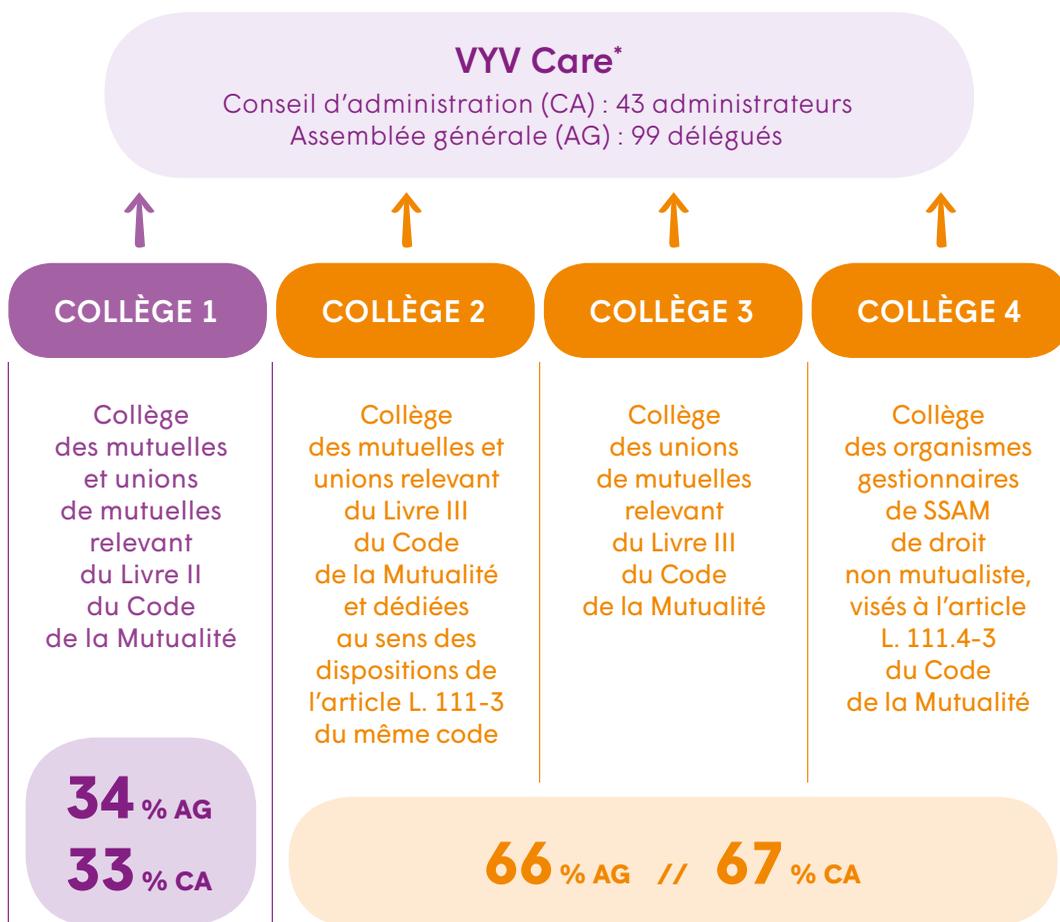
L'année 2018 a été pour VYV Care une année de structuration, de développement et de réflexion. Les décisions et activités des instances de gouvernance en témoignent. Elles ont préparé et posé les bases de la nouvelle réflexion stratégique qui s'engage en 2019, en coordination avec les instances du Groupe VYV, et en concertation avec l'ensemble des parties prenantes de VYV Care.

La gouvernance de VYV Care

LA FORCE DE L'UNION VYV CARE : UNE GOUVERNANCE ÉQUILBRÉE ENTRE ÉLUS ET MANAGERS



LE DISPOSITIF DE GOUVERNANCE : LES QUATRE COLLÈGES DE L'UNION VYV CARE



* Union de Livre III.

2018 : une année d'engagement et de concertation



Assemblée générale

Le 6 juillet 2018, les délégués à l'assemblée générale se sont réunis en assemblée générale sous la présidence de Stéphane Junique.

La matinée était consacrée à un colloque portant sur les ambitions et enjeux actuels des établissements de soins et santé, en présence de la Présidente du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), Anne-Marie Brocas. Au cœur des débats, le rapport du HCAAM, qui venait d'être publié. Ce rapport prône un changement important de l'architecture du système de soins français, recommandant de replacer le citoyen au centre de l'organisation et de mettre fin au cloisonnement institué au milieu des années 1970 entre prévention, soins et médico-social.

Autant de pistes qui résonnent avec les perceptions du mouvement mutualiste. Stéphane Junique a réaffirmé en conclusion que, du fait de leur taille, de leur structuration et de leur ancrage territorial, VYV Care et le Groupe VYV avaient toute leur place pour être force de proposition et d'expérimentation en vue de répondre à ces enjeux, concrétiser les propositions du HCAAM et participer à la nouvelle stratégie nationale de santé. L'après-midi a été consacré aux décisions statutaires. Le rapport d'activité et tous les éléments inhérents au rapport de gestion ont été approuvés par les délégués à l'unanimité. L'approbation de la modification du règlement intérieur a permis d'entériner la création du bureau, dont la mission est de venir en appui et de préparer les travaux du conseil d'administration.

Parlement de l'offre de soins et de services

Temps fort politique venant rythmer l'année de VYV Care, le Parlement de l'offre de soins et de services s'est réuni le 12 avril 2018.

Sa raison d'être ? Renforcer le lien entre les territoires et le niveau national, afin d'associer les délégués aux décisions qu'ils ont ensuite été amenés à voter lors de l'assemblée générale de juillet 2018.

Un espace d'expression, d'analyse et de partage qui a également pour mission de renforcer la relation entre la sphère politique et la sphère managériale de VYV Care. Les échanges ont porté sur la structuration de l'offre régionale ainsi que sur les trois thèmes suivants, abordés dans le cadre d'ateliers : développer les activités ; créer des synergies entre les activités d'assurance et les activités de soins et de services ; l'identité de VYV Care. Le fruit des réflexions est venu alimenter celles du conseil d'administration.



Joseph Deniaud

Vice-président délégué du Groupe VYV

Trouver l'équilibre entre l'échelon territorial et des structures de tête fortes

La structuration de VYV Care s'est poursuivie en 2018, avec la mise en place de nouvelles instances. Pour Joseph Deniaud, l'important est de bien articuler l'échelon local – le formidable réseau de terrain, avec ses milliers de militants et de professionnels – et l'échelon central – l'Union VYV Care et le Groupe VYV.

VYV Care fédère de multiples opérateurs, tous acteurs de santé dans les territoires, ayant une histoire originale. Dans ce contexte, se structurer, c'est définir ce qui relève du central et ce qui relève du local. Sans oublier la solidarité de performance économique et de qualité de service, entre des structures de nature et de taille très différentes. À l'échelle du Groupe VYV comme de VYV Care, nous sommes encore en train de définir la meilleure méthode pour construire et « faire groupe ».

Déjà, plusieurs initiatives participent de cette structuration. Le Parlement de l'offre de soins et de services qui a été fondé en 2018 est le moyen de l'expression locale qui vient nourrir l'ensemble du groupe dans un mouvement ascendant. Le réseau des ambassadeurs VYV, lui, est là pour expliquer et rendre lisibles les orientations et la stratégie d'un groupe en construction, qui seront ainsi mieux partagées, portées ou défendues. Car notre groupe doit aussi se construire dans les têtes ! La réflexion stratégique 2019 va nous emmener vers encore plus de cohésion.

Nous avons fabriqué notre maison commune, c'est le cadre. Il s'agit ensuite de définir nos règles de vie, chez VYV Care comme dans chacune des composantes du Groupe VYV. La première de ces règles, fondamentale, est de considérer le patient-client comme notre objectif prioritaire, et de lui apporter le maximum de plus-values « groupe » – services, soutien, bienfaits. Cela valorise de façon très forte les 40 000 professionnels du groupe et les milliers d'élus mutualistes dans les territoires.

Délibérations du conseil d'administration 2018



CA du 25 janvier 2018

Approbation de l'adhésion de l'Union Territoriale Mutualiste de Lorraine avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

Séminaire des administrateurs des 25 et 26 janvier

- Les travaux ont porté sur trois grandes thématiques : le développement de VYV Care et de ses composantes/l'innovation/la territorialité et l'organisation régionale.

CA du 12 avril 2018

- **Arrêté des comptes sociaux** pour l'exercice 2017, et de l'affectation du résultat de l'exercice.
Intégration de VYV Care dans le périmètre de combinaison des comptes de l'UMG Groupe VYV à compter de l'exercice 2017.
- **Présentation du projet de plateforme autonomie.**

CA du 25 mai 2018

- **Démarche de structuration de la région Pays de la Loire** : approbation des orientations et avis favorable pour la poursuite du processus de régionalisation.
- **Présentation du protocole d'accord Groupe Arcade-VYV.**
- **Comité finances** : présentation des travaux sur la politique de placements de l'Union VYV Care et accord du CA en vue de contracter un mandat de gestion auprès de la société EGAMO (Groupe VYV) concernant la gestion de ses placements long terme.
- **Comité d'audit** : présentation du plan d'audit 2018.
- **Approbation de la création d'une marque distributeur et d'une centrale d'approvisionnement optique.**
- **Présentation de l'analyse économique des entités membres** et vision consolidée des résultats 2017 du périmètre VYV Care.

CA des 20 et 21 septembre 2018

- **Approbation de la feuille de route du comité de direction générale.**
- **Approbation de l'adhésion de l'APSA et de la MFEL.**
- **Modification du pacte d'actionnaires de SAFM (La Maison des Obsèques) dans le cadre de VYV Invest.**
- **Définition de la stratégie nationale vis-à-vis des acteurs de l'ESS.**

CA du 20 novembre 2018

- **Adoption à l'unanimité des feuilles de route métiers CAP !**
- **Structuration en trois pôles d'activité** de l'offre de VYV Care.
Les commissions existantes sont renommées et recomposées comme suit :
 - la commission mixte Produits et services ;
 - la commission mixte Soins ;
 - la commission mixte Accompagnements.
- **Modification du règlement intérieur pour la création du bureau et approbation de la composition du bureau.**
- **Conclusion de la convention de groupement de fait avec le Groupe VYV.**
- **Adoption du budget 2019.**
- **Approbation de deux nouvelles adhésions : UG la Sagesse et Jules Verne.**

Crédits photo

Couverture : iStock 2019 Obea	Page 32 : Harmonie Santé & Services Sud-Est
Page 03 : iStock 2019 Obea	Page 33 : Hervé Thouroude
Pages 05, 06, 07 : Youssef Larayedh	Page 35 : VYV Care
Page 08 : Hervé Thouroude	Page 36 : VYV Care
Page 10 : iStock 2019 Obea	Page 37 : VYV Care, Mutualité Française Centre-Val de Loire
Page 11 : Groupe VYV	Page 38 : Harmonie Médical Service, LMDO
Page 13 : Groupe VYV	Page 39 : iStock 2019 Obea
Page 14 : Hervé Thouroude	Page 40 : VYV Care
Page 15 : iStock 2019 Obea	Page 43 : Mutualistes Sans Frontières Solidarité
Page 19 : UMT Mutualité Terres d'Oc	Page 44 : VYV Care
Page 21 : Hervé Thouroude	Page 47 : VYV Care
Page 22 : VYV Care	Page 49 : Youssef Larayedh
Page 23 : HGO	Page 51 : Hervé Thouroude, Youssef Larayedh
Page 24 : VYV Care	Page 52 : Youssef Larayedh
Page 25 : Hervé Thouroude, Hervé Thouroude	Page 54 : iStock 2019 Obea
Page 27 : Christine Pouliquen-Sina, Mutualité des Côtes-d'Armor	Page 56 : VYV Care
Page 28 : Mutualité Française Centre-Val de Loire	Page 57 : Groupe VYV
Page 30 : VYV Care	Page 58 : VYV Care
Page 31 : Thierry Seldubuisson	

VYV Care – Direction de la communication – juin 2019

Design & réalisation : Obea



VYV Care, union soumise aux dispositions du Livre III du Code de la Mutualité,
immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 442 467 940.

Siège social : Tour Montparnasse – 33, avenue du Maine – BP 25 – 75755 Paris Cedex 15.





Suivez-nous sur LinkedIn 